

BROCHURE GENERALE ET TECHNIQUE

GAM GAF GR 2018 . 2019

SOURCE TECHNISIE 2018 2018 GAN GAE GR

Organigramme Administratif CRGG	L
Organigramme Technique CRGG	2
Cahier des Charges : Généralité	1
Objet du Cahier des Charges	1
Le Comité d'Organisation Local	1
Relation COL et Comité Régional	1
Assurances	1
SACEM	1
Activités Diverses	1
Secteurs Administratifs financiers	1
Information des participants	1
Permanence Accueil	
Les documents remis par le COL	ō
Réception 5	5
Hébergement Finale Zone Antilles Guyane 5	5
Compétiteurs et accompagnateurs	5
Officiels (jury, responsables de déroulement)	5
Restauration 5	5
Compétiteurs et Accompagnateurs	ŝ
Officiels (responsables de déroulement)	5
Transport Zone Antilles-Guyane	5
Affaires Financières	5
Dépenses	ŝ
Recettes	ŝ
Secteur Technique	5
Le personnel	ŝ
Secrétaire d'ateliers et autres	7
Estafettes	7
Chronométreurs	7
Juges de lignes	
Secrétariat technique	7
Traitement des résultats	
Transmission des résultats	
Cérémonies protocolaires	
Médical et Sécurité	
Service d'ordre et de sécurité 8	
Homologation des enceintes sportives	
Obligations médicales	
Sponsors	
Démonstrations	
Buvette & Restauration)
Informations & Invitations	
Fléchage 9	9
Bibliographie	
Calendrier des Compétitions GAM GAF	
Tableaux Sypontiques 12	



GAF par equipe	
GAF Individuel	
GAM Equipe	
GAM Individuel	
Règlementation Des Compétitions Régionales	16
Règlementation des Compétitions Régionales	16
Règlementation Médicale	
Changement de catégories. Montées ou Descentes	
Secrétariat	
Egagements	
Forfaits	
Tarifs engagements	
Jugement	
Rôles du Responsable du Plateau Gam-Gaf-GR	
Rôles du Responsable Jury	
Les secteurs et Périodes de Vacances Scolaires	
Les Stages Régionaux et C.P.R pour la Saison 2018 - 2019	
Centre de Perfectionnement Régional	
Tarifs CPR	
Les dates des C.P.R	
Horaires et lieux	
Effectifs	
Obligations	
Préparons Nos Stages	
Les lieux	
Les programmes techniques	
L'encadrement	
Les Dates limites d'inscriptions	
Les règlements	
Sommaire Brochure des Formations Cadre et Juge	
Contacts Utiles	
Formations. Comment ça marche ?	29
Règlement Intérieur du CRGG lors des FORMATIONS	30
Se Former pour Encadrer en Club	
Schéma général fédéral : ANIMATEUR	32
Juge Niveau 1	44
Règlementation	44
Formation	44
Juge Niveau 2	44
Règlementation	44
Formation	44
Autorisation Parentale	52
Droit à l'Image	54



COMITÉ RÉGIONAL DE GYMNASTIQUE DE GUADELOUPE 8/9 immeuble Lacroix, 97139 LES ABYMES

Tel / Fax: 05 90 20 47 43 - Portable: 06 90 33 05 07

COMITÉ DIRECTEUR

Président	SILMON Jean Philippe
Vice-Présidente	SUBILIA Rachel
Secrétaire Général	JOYEUX Max
Secrétaire Adjointe	DEBRAND Sandra
Trésorière	JEAN-PIERRE Anna
Trésorière Adjointe	ALIN Sandra
Membres	LOUIS Corinne
	MARCONNET Christelle
	NARANIN Silver



COMMISSIONS TECHNIQUES

D.T.G	DEVERITE Jenny
GAF Déléguée Technique Régionale	LAURENCE Frédérique PUJOL Océanne DEVERITE Jenny
Responsable des Juges	PUJOL Nathalie
GFL Déléguée Technique Régionale	KAUFMANN Magalie
GR Déléguée Technique Régionale	PRIAM Owen CAPELLE Hélène MIMIFIR Sabrina
	CALODAT Yaël
Responsable jeunesse (CF-ACCESS)	PRIAM Owen ALTIS Célia CALODAT Yaël
Responsable compétition	PRIAM Owen
Adjointe	CAPELLE Gislène
Responsable de la formation de cadres	PUJOL Nathalie
Commission Juge	MARCONNET Christelle
	DEBRAND Sandra
	CALODAT Yaël
	MIMIFIR Sabrina
	PUJOL Nathalie



GAHIER DES GHARGES







CAHIER DES CHARGES : GÉNÉRALITÉ

OBJET DU CAHIER DES CHARGES

Le cahier des charges a pour objet de définir les règles de l'organisation des compétitions sur le territoire de la Guadeloupe.

Il s'appuie sur le cahier des charges de la FFG et reste en conformité avec les statuts, règlement intérieur, règlements techniques et obligations contractuelles de la FFG.

Il définit les responsabilités techniques.

LE COMITÉ D'ORGANISATION LOCAL

Le cadre juridique du COL s'appuie obligatoirement sur une association déclarée, agrée et affiliée à la FFG.

Le responsable du COL est nécessairement le Président de l'association support.

COMPOSITION DU COL:

- Membres actifs : désignation à l'initiative du COI
- Membres de droit : 1 représentant du comité régional.
- 1 membre de l'ETR

Le COL peut aussi s'assurer du concours des élus locaux et associations diverses.

L'organisation du COL est laissée à son initiative. Néanmoins, au moins 3 semaines avant la compétition, le responsable du COL fera parvenir au comité régional un organigramme complet du Col en faisant apparaître tous les secteurs du cahier des charges et leurs responsables respectifs.

En même temps que l'organigramme, le COL transmettra un échéancier des réunions prévues pour cette organisation.

RELATION COL ET COMITÉ RÉGIONAL

Une liaison permanente doit exister entre le ou les responsables du COL et le Comité régional afin de permettre un suivi des travaux.

L'agent de développement ou un autre Conseiller Technique (noté CT) désigné de la région assistera à une ou plusieurs réunions du COL.

Le programme général de la manifestation est fixé par le CT ou le responsable des compétitions (RC) après avis du COL.

ASSURANCES

Le COL devra s'assurer auprès de son assurance des garanties offertes à cette occasion.

A défaut le COL doit souscrire une garantie spécifique temporaire.

Les bénévoles licenciés bénéficient, outre la garantie responsabilité civile, de la garantie atteinte corporelle prévue au contrat souscrit par la FFG

Les bénévoles occasionnels déjà couverts par la responsabilité civile du COL, ne bénéficient pas de cette garantie.

SACEM

Le COL devra se conformer en tous points au protocole national FFG/SACEM.

ACTIVITÉS DIVERSES

Toute activité autre que la compétition en ellemême sera soumise à l'approbation du CT ou du RC (démonstration, film souvenir, photos, tombola....)

Les dispositions non prévues au cahier des charges seront réglées directement entre le COL et le CT.

SECTEURS ADMINISTRATIFS FINANCIERS

INFORMATION DES PARTICIPANTS

Le COL constitue un dossier d'information aux clubs dans lequel il inclue :

- Un plan où se déroule la manifestation
- Le lieu et horaires de permanence et d'accueil.
- Les coordonnées téléphoniques et E.MAIL des personnes responsables
- La procédure pour le règlement des engagements dont les tarifs sont fixés en début de saison par le Comité Régional. Les chèques des engagements doivent être libellés à l'ordre du comité régional de Guadeloupe CRGG.
- Tous les renseignements utiles à son organisation (repas, palmarès...)
- Les horaires de la compétition fournis par le CT ou le RC

Pour toutes les disciplines, le COL doit trans-



mettre le dossier par mail au Comité Régional 15 jours avant la date de forclusion du paiement des engagements. Le plus tôt est le mieux. Le Comité Régional envoie par mail le dossier club.

Les dates limites d'envoi sont communiquées par le Comité Régional.



Y seront remis la documentation concernant la compétition ainsi que les accréditations.

LES DOCUMENTS REMIS PAR LE COL

Aux délégations :

- Invitations diverses
- Accréditation Badges
- Informations utiles
- Tickets repas......

Aux officiels:

- Un badge
- Diverses informations utiles

Accréditations :

Une carte d'accréditation ou autre autorise l'accès à certains lieux de la manifestation de façon permanente ou ponctuelle.

Elle est établie d'office pour les participants suivants :

- Officiels identifiés
- Juges experts identifiés
- Invités d'honneur
- Sponsors et fournisseurs
- Membre du COL

Pour les délégations, le nombre d'accréditations est établi de la façon suivante :

Compétitions par équipes :

- 1 équipe qualifiée
- 1 par gymnaste
- 2 entraîneurs
- 1 juge
- 1 dirigeant
- 2 ou plusieurs équipes qualifiées.

Chaque équipe reçoit en plus :

• 1 par gymnaste

- 1 pour 1entraîneur
- 1 pour 1 juge si nécessaire

Compétitions individuelles :

Par club et par discipline (GA/GR)

- 1 dirigeant
- 1 par gymnaste participant
- 1 entraı̂neur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraı̂neurs pour 3 à 5 gymnastes

En GR nombre de badges en fonction du nombre de juges demandés par club.

Attention aux compétitions en double jury qui peuvent impliquer des badges supplémentaires. Dans tous les cas, le COL devra s'adapter à toute demande particulière en accord avec le CT ou le RC.

RÉCEPTION

Le COL peut organiser une réception en présence des personnalités locales. Il se mettra d'accord avec le CT ou le RC sur le choix du lieu et du moment.

HÉBERGEMENT FINALE ZONE ANTILLES GUYANE

COMPÉTITEURS ET ACCOMPAGNATEURS

Le COL communique dans son dossier la liste des différentes possibilités de logement et de restauration.

Il peut décider à sa convenance :

- De laisser à chacun le soin d'effectuer ses propres réservations.
- De coordonner les demandes des participants.

OFFICIELS (JURY, RESPONSABLES DE DÉROULEMENT...)

Le CT ou le RC communique la liste nominative des personnes prises en charge par le COL.





COMPÉTITEURS ET ACCOMPAGNA-TEURS

Le COL peut proposer une restauration sur le lieu de la compétition. Il fixe les menus et le prix à sa convenance en conformité avec les règles d'hygiène et de sécurité. L'assurance peut couvrir ce type de risque (à vérifier)

OFFICIELS (RESPONSABLES DE DÉROULEMENT..)

Les repas doivent être prévus sur le lieu de la compétition particulièrement pour les responsables du déroulement.

Les plages horaires de repas sont fixées par le CT ou le RC en fonction du déroulement de la compétition.

Pendant la compétition, il faut prévoir des « tournées » de boissons (café, thé en particulier) pour soutenir les juges. Suivant les heures, un « encas » est offert.

Possibilités aussi de mettre à disposition des officiels et du COL, un coin VIP, qui sert de repos en même temps. L'endroit doit être isolé du public et des compétiteurs.

TRANSPORT ZONE ANTILLES-GUYANE

A la demande, le COL devra prévoir d'aller chercher des officiels à l'aéroport et d'assurer le transport de l'hôtel à la salle de compétition.

A FFAIRES FINANCIÈRES

DÉPENSES

FRAIS À LA CHARGE DE L'ORGANISATEUR :

- Frais découlant de l'organisation et concernant les installations et le matériel (location de salle, de plateau gymnique et de matériel divers...)
- Frais concernant la décoration, la promotion
- Frais d'administration (reprographie, tél....)
- Frais de billetterie, et autres
- Les assurances

FRAIS À LA CHARGE DU COMITÉ RÉGIONAL :

Frais de déplacement des officiels (juges et

- responsables) sur convocation régionale.
- Frais d'indemnités des juges et officiels,si convocation régionale
- Frais de mission du CT ou RC pour la ou les réunions de préparation
- Badges

RECETTES

RECETTES DE L'ORGANISATEUR : RECETTES DU COMITÉ RÉGIONAL :

- Engagements
- Entrées en GA quand l'organisation est régionale
- Entrées
- Sponsors
- Loteries
- Publicité
- Stands
- Buvettes
- Restauration
- Subventions diverses (mairies, conseil général et régional...)

SECTEUR TECHNIQUE

LE PERSONNEL

Outre le responsable général du COL, doivent être désignées des personnes sur des postes importants de l'organisation technique :

- Un responsable des installations et du matériel (qui devra être présent tout le long des épreuves)
- Un responsable de la gestion administrative (informatique, palmarès,)
- Un responsable du secteur médical (médecin, locaux...) Faire appel par écrit au médecin régional.
- Un responsable de la sécurité (dans et hors salle de compétition)
- Un responsable du contrôle des engins en GR.



SECRÉTAIRE D'ATELIERS ET AUTRES

Le COL désigne et forme des personnes qualifiées et aptes à seconder les responsables des juges :

- 3 à 5 personnes en permanence pour palier les Problèmes matériels (GA : magnésie, barres à monter et descendre...)
- Des accompagnateurs de groupes si besoin
- Des secrétaires d'atelier adultes ou grands adolescents (juges si possible)
- 4 à 8 pour GAF et 4 en GAM (si double jury)
- 4 pour GR

Ces personnes ont pour tâche (suivant les disciplines) de retranscrire les notes des juges sur la feuille de match, de faire les calculs en vue d'affichage pour le public.

ESTAFETTES

(suivant disciplines)

A chaque table de jury, doit également se trouver « une estafette » qui aura à charge d'afficher les notes des juges et de porter la feuille de match au secrétariat.

Le nombre correspond au nombre de secrétaires d'atelier.

CHRONOMÉTREURS

Le COL désigne des personnes adultes ou grands adolescents (juges si possible) pour le chronométrage :

- 2 pour la GAF (+ 2 si double jury)
- 1 pour la GAM
- 2 pour la GR

JUGES DE LIGNES

4 pour la GR

SECRÉTARIAT TECHNIQUE

Le secrétariat technique est désigné par le CRGG. Il a pour mission :

- Le traitement informatique des résultats.
- La production du palmarès partiel et affichage.
- La production du palmarès définitif

Il appartient au CRGG de finaliser la compétition

par l'envoi des résultats au travers du logiciel de compétition FFG.

PRÉPARATION DE LA COMPÉTITION :

Avant le début de la saison compétitive, les clubs organisant une compétition régionale doivent se rapprocher de leur région pour assister à une formation informatique sur le logiciel de compétition, à cette occasion, il est demandé de venir avec le matériel qui servira à la compétition pour installer le logiciel et apprendre à le manipuler.

(Déplacement charge COL).

Cette formation est obligatoire pour tous les clubs organisant une compétition.

En ce qui concerne les feuilles de match, elles sont éditées par le CRGG avec le logiciel de compétition.

Les tickets de juges GR sont préparés par la responsable des juges GR.

Il appartient à chaque juge expert GA de préparer ses propres fiches.

TRAITEMENT DES RÉSULTATS

Les résultats sont traités par informatique et uniquement sur les logiciels de compétition FFG (téléchargeable sur le site FFG).

Les numéros des compétitions à finalités nationales sont attribués d'office par la FFG.

En ce qui concerne le nombre d'ordinateurs, il est demandé :

POUR LES COMPÉTITIONS GA ET TEAM GYM:

2 pour les GAM/ GAF (2 si nous travaillons en double jury)

POUR LES COMPÉTITIONS GR:

2 ordinateurs traitant des catégories différentes 1 de secours si possible.

SUR CHAQUE POSTE IL FAUT PRÉVOIR MINIMUM:

- 1 personne qui dicte les notes et range les feuilles de match
- 1 personne qui rentre les notes dans l'ordinateur.

TRANSMISSION DES RÉSULTATS

Plus de palmarès papier à transmettre officiellement

INFORMATIQUE:

Envoyer les palmarès officiels au site internet à www.ffgym.com par l'intermédiaire du logiciel FFGCOMPW.



CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES

Les heures sont fixées dans l'organigramme. Il appartient au responsable protocole du COL en relation avec l'officiel du Comité Régional de faire le protocole de remise des récompenses avec les personnalités politiques et fédérales présentes.

Une feuille doit être prévue à l'avance (précisant nom, qualité de la personne..) remplie lisiblement et remise au chef de plateau pour lecture du palmarès.

MÉDICAL ET SÉCURITÉ

SERVICE D'ORDRE ET DE SÉCURITÉ

Il appartient au club organisateur de faire une demande d'autorisation d'utilisation de l'installation qu'elle soit publique ou privée auprès du propriétaire.

Dans tous les cas il appartient au maire de prendre des dispositions qui s'imposent pour la sécurité. Il est en droit de demander à l'organisateur un service d'ordre s'il le juge nécessaire, bien que ce ne soit pas obligatoire (art 23 de la loi 95-79-333 du 21 janvier 95).

Le décret du 31 mai 97 n'impose pas dans ce cas de qualification particulière de service prévu par l'organisateur.

L'autorité en charge du service d'ordre est l'organisateur.

L'article 4 du décret du 31 mai 97 indique que le service d'ordre a pour rôle de prévenir autant que possible les désordres susceptibles de mettre en péril la sécurité des spectateurs et des pratiquants.

Il se doit:

- D'inspecter les installations avant la manifestation
- Constituer un dispositif de sécurité
- Organiser la circulation des personnes dans et hors enceinte sportive
- Organiser le parking
- Etre prêt à intervenir à tout moment (mouvement de foule, assistance, secours)
- Savoir alerter les services de police ou de secours dans les plus brefs délais
- Veiller au dégagement permanent des accès de secours.

Il est utile en amont de prévenir les services de

pompiers, police et hôpital les plus proches de la manifestation.

HOMOLOGATION DES ENCEINTES SPORTIVES

 Le maire doit faire appel à une commission de sécurité compétente dans le cas de l'utilisation à des fins sportives d'une enceinte dont la vocation est autre (palais des congrès, parc des expos....)

La commission doit être saisie minimum 1 mois avant la manifestation. Votre demande doit donc parvenir au maire bien avant.

- Dans le cas d'une enceinte sportive, l'organisateur se soumet au dispositif de sécurité traditionnel. Une visite des installations avec le propriétaire qui en est juridiquement responsable.
- Dans le cas d'une installation provisoire (gradins démontables....); les dispositions du décret 98-82 du 11 février 98 pour les installations destinées au public occasionnellement font que l'organisateur devra procéder au contrôle technique du montage (art L 111-23 à L 111626 du code de la construction)

Il devra être en mesure de présenter le rapport du contrôleur à la commission de sécurité compétente.

OBLIGATIONS MÉDICALES

Le COL doit informer par écrit les autorités de police, pompiers et hôpital le plus proche de la manifestation en précisant le nombre approximatif de compétiteurs et de public.

La responsabilité de l'organisation médicale d'une manifestation gymnique incombe au COL.

SPONSORS

Le COL est libre de négocier des stands, des tenues, des encarts publicitaires, récompenses... avec les sponsors qu'il veut tout en respectant les impératifs de la FFG. Les partenaires de la fédération devront être accueillis s'ils en font la demande.

En ce qui concerne la publicité dans la salle de compétition, aucune pancarte ou banderole ou autre ne devra se trouver sur le plateau de compétition.



Il vous appartient de les disposer autour, en haut...

Les bénéfices sont acquis au COL

ÉMONSTRATIONS

Le COL peut agrémenter la compétition par des démonstrations diverses. Il vous appartient de faire la proposition au CT ou au RC et de décider ensembles du moment opportun de leur production. En cas de retard dans la compétition, il appartient au responsable de plateau de prendre la décision sur le moment de faire passer, différer ou de supprimer le passage.

Le COL prend à sa charge les frais éventuels.

BUVETTE & RESTAURATION

Si vous organisez une buvette et/ou une restauration, vous devez l'organiser de façon à ne pas empiéter sur la surface réservée à la compétition.

Pour un bon déroulement, il vaut mieux implanter la buvette et la restauration en dehors du lieu de la compétition (odeur, bruit...)
Les bénéfices sont acquis au COL.

NFORMATIONS & INVITATIONS

Le COL fait annoncer la compétition par voie de presse écrite, radio, TV.

Il les invitera à « couvrir » l'événement. Le COL doit inviter obligatoirement : Le DRJSCS de la région concernée. Le COL peut inviter ensuite toutes les personnes qu'il souhaite, politiques, sponsors...

LÉCHAGE

Fléchage intérieur.

BIBLIOGRAPHIE

Les documents complémentaires à consulter sont :

- Le cahier des charges FFG
- Les brochures techniques FFG des disciplines de la saison en cours
- Le guide FFG concernant l'aménagement et conception des salles destinées à la pratique de la gymnastique (compétition, entraînement, loisirs)



Septembre 2018

Novembre 2019

Décembre 2018

Janvier 2019

S 1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27	
L 3	
M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26	
M 5	
J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26	
J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26	
S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26	
D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26	
L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26	
M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26	
M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26	
J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26	
V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26	
V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26	
D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26	
L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26	
M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26	
M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26	
J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26	
V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26	
S 22 D 23 L 24 M 25 M 26	
D 23 L 24 M 25 M 26	
L 24 M 25 M 26	
M 25 M 26	
M 26	
M 26	
1 27	
V 28	
S 29	
D 30	

	C	Octobre 2018
L	1	DL Stages Région GAF
М	2	
М	3	
J	4	
V	5	
S	6	
D	7	
L	8	
М	9	
М	10	
J	11	
V	12	
S	13	C.P.R
D	14	Département Indiv GR
L	15	
М	16	
М	17	
J	18	
V	19	
S	20	
D	21	
L	22	Stage Régional
М	23	P/B «Avancées»
М	24	Séléction CRGG
J	25	Stage Régional P/B
V	26	Sélection ouverte
S	27	Stage Régionale Fed A
D	28	Sélection CRGG
L	29	Stage Régional Fed B
М	30	Sélection ouverte
M	31	

	N	ovembre 2018
J V	1	DL Animateurs PE GAF GR
V	2	
S	3	
D	4	
L	5	
М	6	
М	7	
J	8	
V	9	
S	10	Juge 3 GR
D	11	
L	12	
М	13	
М	14	
J V	15	
٧	16	
S	17	C.P.R
D	18	Inter Dep GR
L	19	DL Recyclage juge GAF
М	20	
М	21	DL Baby Noël
J	22	
V	23	
S	24	Module Animer (Mo- dule commun)
D	25	Juge 3 GR
L	26	
М	27	
М	28	
J	29	
V	30	

S	1	Recyclage Juge GAF
D	2	Zone AG GR
L	3	DL Stage Noël GAF
М	4	
М	5	
J	6	
V	7	
S	8	C.P.R
D	9	Région Indiv GR
L	10	DL Juge 1 et 2 GAF
М	11	
М	12	
J	13	
V	14	
S	15	
D	16	Noël Baby+Exam juge 3 GR
L	16 17	Noël Baby+Exam juge 3 GR
L		Noël Baby+Exam juge 3 GR
L	17	Noël Baby+Exam juge 3 GR
L M M	17 18	Noël Baby+Exam juge 3 GR
L M M	17 18 19	Noël Baby+Exam juge 3 GR
L M M	17 18 19 20	Noël Baby+Exam juge 3 GR
L M M J V	17 18 19 20 21	Noël Baby+Exam juge 3 GR
L M M J V	17 18 19 20 21 22	Noël Baby+Exam juge 3 GR
L M M J V	17 18 19 20 21 22 23	Noël Baby+Exam juge 3 GR
L M M J V	17 18 19 20 21 22 23 24	Noël Baby+Exam juge 3 GR
L M M J V S D L M	17 18 19 20 21 22 23 24 25	
L M M J V S D L M	17 18 19 20 21 22 23 24 25 26	Noël Baby+Exam juge 3 GR Stage Régional P/B «Avancées»
L M M J V S D L M	17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27	Stage Régional
L M M V S D L M M	17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27	Stage Régional P/B «Avancées»

М	1	
М	2	
J	3	
V	4	
S	5	
D	6	
L	7	
М	8	
М	9	
J	10	
V	11	
S	12	Juge 1 GAF +
D	13	1 et 2 GR
L	14	
М	15	
М	16	
J	17	
V	18	
S	19	C.P.R + juge 1 et 2 GR
D	20	GR
L	21	
М	22	
М	23	
J	24	
V	25	
S	26	Juge 2 GAF
D	27	Exament juge 1 GAF
L	28	
М	29	
М	30	
J	31	

٧	1	
S	2	Animateur PE
D	3	3 à 6 ans
L	4	DL Stages Février GAF
М	5	
М	6	
J	7	
V	8	
S	9	C.P.R
D	10	
L	11	
М	12	
М	13	
J V	14	
V	15	
S	16	Juge niv 2 GAF + Examen
D	17	+ CF Etape 1 GR
L	18	
М	19	
М	20	
J	21	
V	22	
S	23	Animateur PE
D	24	15 / 36 mois
L	25	Stage Régional
М	26	P/B «Avancées»
М	27	+ anim module GR
J	28	

			Mars 2019
	V	1	Stage Régionale Fed A
	S	2	Sélection CRGG
	D	3	
	L	4	
	М	5	
	М	6	
	J	7	Stage Régional P/B
	V	8	Sélection ouverte +
	S	9	animateur access Gén
	D	10	
	L	11	
	М	12	
	М	13	
	J	14	
	V	15	
	S	16	Sélective individuelle
	D	17	« A »
	L	18	
	М	19	
	М	20	
	J	21	
	V	22	
	S	23	C.P.R
	D	24	Dép Ens GR
	L	25	
	М	26	
	М	27	
	J	28	
-	V	29	
	S	30	Sélective
	D	31	TFB

Avril 2019		
L	1	DL Stages Avril
М	2	
М	3	
J	4	
V	5	
S	6	C.P.R
D	7	
L	8	
М	9	
М	10	
J	11	
V	12	
S	13	Sélective T F A
D	14	+ CF étape 2 + ens rég
L	15	
М	16	
М	17	
J	18	
V	19	
S	20	
D	21	
М	23	Anim Module 3 GAF
М	23	Stage Régional P/B «Avan-
М	24	cées» Séléction CRGG
J	25	Stage Régionale Fed A
V	26	Sélection CRGG
S	27	
D	28	
L	29	
М	30	

М	1	
J	2	
V	3	
S	4	Finale Individuelle
D	5	« A »
L	6	
М	7	
М	8	
J	9	
V	10	
S	11	C.P.R
D	12	Zone GR
L	13	
М	14	
М	15	
J	16	
V	17	
S	18	Finale
D	19	TFA
L	20	
М	21	
М	22	
J	23	
V	24	
S	25	C.P.R
D	26	
L	27	
М	28	
М	29	
J	30	
V	31	

S	1	Finale
D	2	TFB
L	3	
М	4	
М	5	
J	6	
V	7	
S	8	
D	9	
L	10	
М	11	
М	12	
J V	13	
V	14	France T F A
S	15	C.P.R
D	16	
L	17	
М	18	
М	19	
J	20	
V	21	
S	22	
D	23	
L	24	
М	25	
М	26	
J	27	
V	28	
S	29	
D	30	

TABLEAUX SYNOPTIQUES GAF PAR ÉQUIPE

Niveau De Pratique	Filière	7 ans 2012	8 ans 2011	9 ans 2010	10 ans 2009	11 ans 2008	12 ans 2007	13 ans 2006	14 ans 2005	15 ans 2004	16 ans 2003	17 ans 2002	18 ans et + 2001 et -	FORMAT EQUIPE	Pro- GRAMME	ÉTAPES COMPÉTITIVES	FINALITÉ
	TOP 12									TOP 12							
PERFROMANCE									1	2 ans et	+			5/4/3	Code FFGym Prog FIG aménagé	ID/R ou R/Rgt	Sl
Ž	NATIONALE								0 ans et	+					C	Déptartement	Championnat de France
FRC						10 1	10 - 1	.3 ans		l I				5/4/3	Code FFGym Programme	Inter-dépt Région	par équipe
PER					10 - 1	10 - 1	.3 ans								Performance		
	REGIONALE		8 - 9	ans	20 2	4110								5/5/3	Prog perf 8-9 ans	Département	Région
								1	0 ans et	+							- 1/
										1	4 ans et	+	ı		Code FFGym		
	FEDERALE A							12 - 1	.5 ans	ı				5/5/3	Programme Fédérale	Inter-dépt Région	Trophée Fédéral
_					10 1	10 - 1	.3 ans								А	Negion	
ERA					10 - 1	.1 ans		1	0 ans et								
FEDERAL									U alis et		4 ans et	+					
"						10 - 1	.3 ans				1 4115 CC			_ /- /-	Code FFGym Programme		Championnat
	FEDERALE B				10 - 1	.1 ans								5/5/3 Fédér	Fédérale	Département	Régional
			7 - 9 ans												В		
		7-8	ans														



GAF INDIVIDUEL

NIVEAU DE PRATIQUE	Filière	7 ans 2012	8 ans 2011	9 ans 2010	10 ans 2009	11 ans 2008	12 ans 2007	13 ans 2006	14 ans 2005	15 ans 2004	16 ans 2003	17 ans 2002	18 à 20 ans 2001 à 1999	21 ans et + 1998 et-	Programme	ÉTAPES COMPÉTITIVES	FINALITÉ
														21 ans et +			
													18-20 ans				
	<u> </u>											17 ans			0 550	Département Région	
	< <										16 ans				Code FFGym Programme		Championnat
CE	Z									15 ans					Libre FIG aménagé		de France
Z	NATION				-	<u> </u>		12	14 ans					<u> </u>	avec Finales		Individuel
Ψ	Ì					<u> </u>	12 ans	13 ans							par appareil		
FOR						11 ans	12 0113										
l 🗠					10 ans	11 0115											
PE	щ.												18 ans	et plus	Code FFGym		
	¥										16 - 1	L7 ans			Programme		
	ONA								14 - 1	.5 ans					Performance	Département Région	Championnat Régional
	ט			9 ans											Prog Performance	Kegion	педіона
	8		8 ans												8 / 9 ans		
	⋖												18 ans	et plus			
RA	AL										16 - 1	L7 ans			Code FFGym		Championnat
RE	ER							_	14 - 1	.5 ans					Programme Fédéral A	Département	Régional
H H	FED				10. 1	1	12 - 1	.3 ans							Teucial A		Regional
					10- 1	.1 ans											



GAM EQUIPE

Niveau de pratique	FILIÈRE	7 ans 2012	8 ans 2011	9 ans 2010	10 ans 2009	11 ans 2008	12 ans 2007	13 ans 2006	14 ans 2005	15 ans 2004	16 ans 2003	17 ans 2002	18 ans 2001	19 ans et + 2000 et -	Format Equipe	Programme	ÉTAPES COMPÉTITIVES	FINALITÉ
-	FÉDÉRAL A				10 - 1	10 à 1	L3 ans	10	ans à 19	9 ans et	plus				5/5/3	Grilles FFG 7 éléments (cf : *)	Département Région	Trophé Fédéral
FERERA	FÉDÉRAL B		7 à 9 an	S			3 ans	10	ans à 1	9 ans et	plus				5 max 3 mini 16 meilleures notes	Grilles FFGym 5 éléments (cf : *)	Département	Championnat Régional

GAM INDIVIDUEL

Niveau de Pratique	Filière	7 ans 2012	8 ans 2011	9 ans 2010	10 ans 2009	11 ans 2008	12 ans 2007	13 ans 2006	14 ans 2005	15 ans 2004	16 ans 2003	17 ans 2002	18 ans 2001	19 ans 21 ans 00 à 98	22 ans et + 97 et-	Programme	ÉTAPES COMPÉTITIVES	FINALITÉ
AANCE	IALE			9 ans	10 ans											Imposés FFGym	D'anni anni	Channel
RFORN	GION		8 ans	<i>3</i> ans												1 à 3 (cf : *)	Département Région	Championnat Régional
PEF	RÉ	7 ans														(5. 1)		
AL	λLE											14 ans	et +			Grille FFG		
DÉR/	FÉDÉRALE A						12 - 1	.3 ans								7 éléments	Département Région	Championnat Régional
Féi	FÉI				10 - 1	1 ans										(cf : *)		Negional

^{*} Les compétitions se dérouleront sur 4 agrés. En l'absence d'anneaux et d'arçons dans les club, ces agrès ne feront pas parti des programmes compétitifs en Guadeloupe.











REGLEMENTATION DES COMPÉTITIONS RÉGIONALES

Pour les compétions G.R, se référer à la brochure technique GR

RÈGLEMENTATION DES COMPÉTITIONS RÉGIONALES

L'organisation des compétitions est une organisation régionale. Chaque club représenté devra mettre à disposition 2 ou 3 personnes suivant l'importance de la compétition. La répartition des tâches et le nombre de personnes seront communiqués dès réception de l'organigramme. Les clubs ne présentant pas le nombre de personnes demandé verront la non-participation de leurs gymnastes. Engagements, forfait... Cf cahier des charges du Comité Régional de Guadeloupe.

RÈGLEMENTATION MÉDICALE

Pour tout problème relatif à cette rubrique, se référer à la brochure nationale générale FFGYM.

CHANGEMENT DE CATÉGORIES. MONTÉES OU DESCENTES.

Se référer à la brochure nationale générale FFGYM.

SECRÉTARIAT

Seuls(es) les secrétaires désignés(es) par le club organisateur ou le comité devront se trouver à la table. Aucune autre présence ne sera tolérée excepté la présidente du jury.

EGAGEMENTS

Le Comité Régional Guadeloupe ouvrira la compétition sur le site officiel de la FFGym dans un délai de plus ou moins un mois avant la date de la compétition. Chaque club engagera ses individuels(elles) ensembles ou équipes grâce à cet outil informatique avant la date de clôture déterminée par le Comité Régional. **Tout engagement hors délai ne pourra être pris en compte.**

Le règlement des engagements devra suivre et parvenir au Comité Régional au plus tard **une semaine** avant la date de la compétition. Soit par chèque et expédié par voie postale à l'adresse suivante : CRGG 8-9 immeuble Lacroix Local n°1 97139 les Abymes. Soit par virement bancaire (faire la demande au CRGG du RIB). **Le CRGG se réserve le droit d'interdire à une association l'accès aux engagements ultérieurs tant qu'elle n'a pas régularisé sa situation.**

FORFAITS

Tout forfait doit être signalé sur engagym avant 8 jours. Forfait non signalé ou signalé trop tard (sauf présentation d'un certificat médical) : l'engagement sera dû. Les forfaits avant la compétition mais après le délai des 8 jours ne dispensent pas de juges convoqués.



TARIFS ENGAGEMENTS

En Gymnastique Artistique Féminine, Masculine et Team Gym

Equipes	Individuels	Rencontres GFL
20 €	8€	5€

En Gymnastique Rythmique

Equipe Ensemble	Duo	Coupe Formation	Individuelle
15 €	10 €	5€	8€

JUGEMENT

GR

Se référer article 7. Jugement de la brochure technique GR

GAM / GAF

- Tout club engagé dans une catégorie doit fournir au minimum un juge. Celui-ci devra juger la demijournée minimum même si son club ne figure pas dans les autres catégories. Son nom et son niveau devra être communiqué au moment des engagements par mail à la responsable des juges.
- La réunion de juge est obligatoire. Elle se tiendra ½ heure avant chaque début de ½ journée. Le juge doit être en possession de son livret et en tenue (haut blanc et bas bleu marine ou noir, **pas de jean**) Pour 5 individuels : 1 juge au-delà 2 juges Par équipes : 1 juge pour 1 à 3 équipes au-delà 2 juges

GR / GAM / GAF

ABSENCE DE JUGE :

Première fois amende de 250 euros, si récidive disqualification des gymnastes engagés dans la catégorie.

RÉCOMPENSES

Les récompenses sont fournies par le Comité Régional (médailles, coupes) Equipes et ensembles : 1er, 2ème et 3ème médailles.



RÔLES DU RESPONSABLE DU PLATEAU GAM-GAF-GR

AVANT LA COMPÉTITION

- Il vérifie que le club organisateur dispose du matériel informatique nécessaire (fournis par le comité régional).
- Il doit être en possession des organigrammes et de la liste des forfaits.
- Il s'assure de l'application du cahier des charges.
- Il est en possession des divers règlements techniques.

PENDANT LA COMPÉTITION ET AVEC LES DÉLÉGUÉS TECHNIQUES RÉGIONAUX :

- Il doit être présent dès le début du premier échauffement jusqu'à la fin du dernier palmarès.
- Il est responsable du bon déroulement, veille au respect des règles.
- Il s'assure du bon retour au secrétariat de toutes les feuilles de match, au fur et à mesure de l'avancement de la compétition.
- Il renseigne le responsable micro pour le déroulement de la compétition, il prépare le rassemblement des gymnastes sur le plateau de compétition.
- Il vérifie avec le responsable des juges lors de l'édition du palmarès et avant son annonce, l'absence d'éventuelles anomalies.
- Il organise avec le responsable local, le protocole de remise des récompenses.

APRÈS LA COMPÉTITION:

- Il s'assure de la sauvegarde de la compétition, via les fonctionnalités du logiciel (sauvegarde de la base) par les organisateurs sur une clé USB.
- Il établit un rapport succinct sur le déroulement de la compétition.

RÔLES DU RESPONSABLE JURY

AVANT LA COMPÉTITION

- Il est en possession de tout document nécessaire pour répondre aux règlements de la gymnastique.
- Il se met en contact avec les organisateurs pour s'assurer de la présence des assistants (Chrono, secrétaires d'ateliers, estafettes ...)

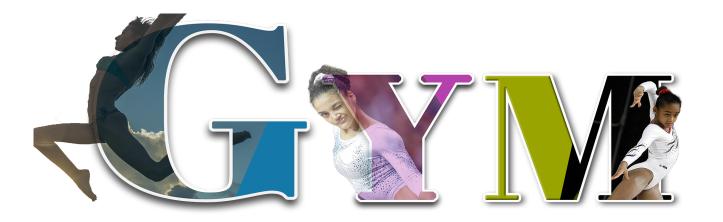
PENDANT LA COMPÉTITION

- Il vérifie les agrès et les tapis.
- Il réunit les juges experts et juges clubs afin de : Présenter les juges, faire l'appel, signaler les absences des juges, vérifier et signer les livrets, repositionner les missions de chacun, rappeler que les juges doivent attendre la fin de la compétition pour quitter le plateau.
- Il vérifie le bon comportement des gymnastes et des entraîneurs.
- Il intervient en cas de litige.
- Il assiste les juges experts en cas de besoin
- Il vérifie, avant le palmarès, et dans la mesure du possible, si le palmarès est conforme aux notes données.

APRÈS LA COMPÉTITION:

• Il établit un rapport succinct sur le déroulement de la compétition.





FORMATION 6

Page 19



ES SECTEURS ET PÉRIODES DE VACANCES SCOLAIRES

SECTEURS	CATÉGORIES / AGES	NIVEAUX	SÉLECTIONS		
POUSSINES ET 1ÈRE ANNÉE BENJA «AVANCEES»	7 à 10 ans (1 ^{ère} année benja)	Gymnastes ayant de bons placements, une bonne condition physique et technique de base. Cf grille	C.T.F Comité Régional		
POUSSINES BENJAMINES	7 à 11 ans	Niveau de pratique non débutantes. 2 heures hebdo min	Entraîneurs de club Ouvert à tous		
FÉDÉRALE B	A partir de minimes : 12 ans et +	Gymnaste maîtrisant le programme Fédérale B. Objectif : Travail sur programme Fed A	Entraîneurs de club Ouvert à tous		
FÉDÉRALE A	A partir de 2 ^{ème} année benja à 11 ans et +	Gymnaste maîtrisant le programme Fed A. (cf grille) Objectif : les éléments de bonification Fed A et plus	C.T.F Comité Régional		

PÉRIODE	S DES VACANCES SCOLAIRES 2018-2019
VACANCES DE TOUSSAINT	Du samedi 2018 octobre au lundi 5 novembre 2018
VACANCES DE NOËL	Du samedi 22 décembre 2018 au lundi 7 janvier 2019
VACANCES DE CARNAVAL	Du Samedi 23 février au lundi 11 mars 2019
VACANCES DE PÂQUES	du jeudi 18 avril au jeudi 2 mai 2019
VACANCES D'ÉTÉ	Fin des cours le samedi 6 juillet



ES STAGES RÉGIONAUX ET C.P.R POUR LA SAISON 2018 - 2019

PERIODE REPRISE AOÛT 2018	SECTEURS	SÉLECTIONS	LIEUX	EFFECTIF MAXI	ECADREMENTS	HORAIRES DES STAGES	VOL. HORAIRES	COÛT DES STAGES	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
Du 21 au 24 août 2018	Fed A 10-16 ans	Ouvertes	Gymnase du Moule	20	Nathalie & Jérôme PUJOL	9h00 – 12h00 13h30 – 15h30	20h00	60 € par enfant	1 er Août
Les 27 et 28 août et 30 et 31 août 2018	Poussines & Benjamines 1 «Avancées»	Ouvertes	Gymnase Gourdeliane	20	Nathalie & Jérôme PUJOL	9h00 – 12h00 13h30 – 15h30	20h00	60 € par enfant	1 er Août

PERIODE TOUSSAINT	SECTEURS	SÉLECTIONS	LIEUX	EFFECTIF MAXI	ENCADREMENTS	HORAIRES DES STAGES	VOL. HORAIRES	Coût des Stages	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
Du lundi 22 oct au mercredi 24 oct	Poussines & Benjamines 1 «Avancées»	CRGG	Appel à candidature	20	Jérôme P + Entraîneurs de club	10h00 – 12h00 13h30 – 16h30	15h00	25 € / gym	
Jeudi 25 et Vendredi 26 octobre	P/B	Ouvert	Appel à candidature	24	Jérôme P + Entraîneurs de club	10h00 – 12h00 13h30 – 16h30	10h00	20 € / gym	1er octobre
Samedi 27 et dimanche 28 octobre	Féd A	CRGG	Appel à candidature	12	Jérôme P + Entraîneurs de club	10h00 – 12h00 13h30 – 16h30	10h00	20 € / gym	2018
Lundi 29 octobre et Ma 30 octobre	Fed B	Ouvert	Appel à candidature	24	Jérôme P + Entraîneurs de club	10h00 – 12h00 13h30 – 16h30	10h00	20 € / gym	

Comité Régional Guadeloupe

PERIODE NOËL	SECTEURS	SÉLECTIONS	LIEUX	EFFECTIF MAXI	ENCADREMENTS	HORAIRES DES STAGES	VOL. HORAIRES	COÛT DES STAGES	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
Du jeudi 27 au samedi 29 décembre	Poussines & Benjamines 1 «Avancées»	CRGG	Appel à candidature	20	Jérôme P + Entraîneurs de club	10h00 – 12h00 13h30 – 16h30	15h00	25 € / gym	3 décembre 2018

PERIODE CARNAVAL	SECTEURS	SÉLECTIONS	LIEUX	EFFECTIF MAXI	ENCADREMENTS	HORAIRES DES STAGES	VOL. HORAIRES	Coût des Stages	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
Lundi 25, Mardi 26 & Me 27 fév 2019	Poussines & Benjamine 1 «Avancées»	CRGG	Appel à candidature	20	Jérôme P + Entraîneurs de club	10h00 – 12h00 13h30 – 16h30	15h00	25 € / gym	
Vendredi 1 ^{er} mars et Samedi 2 mars 2019	Fed A	CRGG	Appel à candidature	12	Jérôme P + Entraîneurs de club	10h00 – 12h00 13h30 – 16h30	10h00	20 € / gym	4 février 2019
Jeudi 7 mars et Ve 8 mars 2019	P/B	Ouvert	Appel à candidature	24	Jérôme P + Entraîneurs de club	10h00 – 12h00 13h30 – 16h30	10h00	20 € / gym	



PERIODE PÂQUES	SECTEURS	SÉLECTIONS	LIEUX	EFFECTIF MAXI	ENCADREMENTS	HORAIRES DES STAGES	VOL. HORAIRES	COÛT DES STAGES	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
Mardi 23 avril et Me 24 avril 2019	Poussines & Benjamines 1 «Avancées»	CRGG	Appel à candidature	20	Jérôme P + Entraîneurs de club	10h00 – 12h00 13h30 – 16h30	10h00	20 € / gym	1 or oveil 2010
Je 25 avril et Ve 26 avril 2019	Fed A	CRGG	Appel à candidature	12	Jérôme P + Entraîneurs de club	10h00 – 12h00 13h30 – 16h30	10h00	20 € / gym	1 er avril 2019

PERIODE REPRISE AOÛT 2019	SECTEURS	SÉLECTIONS	LIEUX	EFFECTIF MAXI	ENCADREMENTS	HORAIRES DES STAGES	VOL. HORAIRES	COÛT DES STAGES	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
Du lundi 26 août au Ve 30 août 2019	P/B avancées et Fed A	CRGG	Appel à candidature	30	Jérome, Nathalie, Et des Entraîneurs volontaires	9h00 – 12h00 13h30 – 15h30	30h00	60 € par enfant	1er Août 2019



CENTRE DE PERFECTIONNEMENT RÉGIONAL

TARIFS CPR

Heure de facturation	35,00€	1 Club	1.350,00 €
Frais de dossiers et de préparation sur l'année	0,00€	2 Clubs	675,00 €
Location Gymnase pour une heure	10,00€	3 Clubs	450,00 €
Location gymnase pour l'année gymnique	300,00€	4 Clubs	337,50 €
Nombre de samedi	10	5 Clubs	270,00 €
Nombre d'heure / séance	3 heures	6 Clubs	225,00 €
Vol. horaire annuel	30 heures	7 Clubs	192,86 €

LES DATES DES C.P.R

- Samedi 13 octobre 2018
- Samedi 17 novembre 2018
- Samedi 8 décembre 2018
- Samedi 19 janvier 2019
- Samedi 9 février 2019
- Samedi 23 mars 2019
- Samedi 6 avril 2019
- Samedi 11 mai 2019
- Samedi 25 mai 2019
- Samedi 15 juin 2019



HORAIRES ET LIEUX

De 15 heures à 18 heures au gymnase de Goudeliane. A confirmer

EFFECTIFS

Ces C.P.R s'adressent aux poussines et première année benjamine ayant un niveau physique et technique satisfaisant. L'effectif maximum est de 6 gymnastes pour un encadrant.

OBLIGATIONS

L'autorisation parentale doit être obligatoirement remise lors du premier jour de stage.



PRÉPARONS NOS STAGES

LES LIEUX

La Commission Technique Féminine fait un appel à candidature sur l'ensemble des stages. Nous comptons sur les clubs pour accueillir ces stages régionaux. Si les gymnases ont un coût de location, veuillez l'indiquer le plus rapidement possible, afin de le répartir sur les tarifs.

LES PROGRAMMES TECHNIQUES

Le cadre technique Régional élaborera les programmes techniques qui seront envoyés à la C.T.F afin d'y apporter ses éventuelles modifications.

L'ENCADREMENT

Les entraîneurs des gymnastes doivent être présents.

Pour une bonne optimisation des stages, veuillez prendre connaissance des groupes de gymnastes, des organigrammes et des programmes de travail.

Profitons des stages pour échanger sur notre travail technique

LES DATES LIMITES D'INSCRIPTIONS

Veillez à respecter les dates limites d'inscriptions. Elles nous permettent d'organiser et de préparer aux mieux les regroupements.

LES RÈGLEMENTS

Pensez à règler le montant du stage par virement au Comité Régional de Guadeloupe avant le début de chaque stage.



Stage régional secteur Poussines avancées, jumelé avec la formation de cadres (Basse Terre 2018)





FORMATION SINGLE STATE OF THE PROPERTY OF THE

GADRES FJUGES





I. RENSEIGNEMENTS UTILES

Fiche d'inscription «Juge»

	I.1 Les Contacts	Page 26
	I.2 Formations : Comment sa marche ?	Page 27
	I.3 Règlement intérieur	Page 28
I. S	SE FORMER POUR ENCADRER	Page
	II.1 Quelle formation, pour quel objectif ?	Page 29
	II.2 Les différents diplômes	Page 29
	II.3 La formation fédérale en Guadeloupe	Page 29
	Aide Animteur Baby-Gym de 3 à 6 ans (fiche 01)	Pages 31- 32
	Aide Animateur Access Gym Général et Général G.R (fiche 02)	Page 35
	Animateur Fédéral Baby-Gym de 15 mois à 6 ans (fiche 03)	Pages 36- 37
	Animateur Fédéral G.R <i>(fiche 04)</i>	Pages 38- 39
	Animateur Fédéral GAF (fiche 05)	Page 40
II.	SE FORMER POUR JUGER	
	Gymnastique Artistique Féminine règlementation	Page 42
	Juge Niveau 1 GAF (fiche 07)	Pages 43- 44
	Juge Niveau 2 GAF <i>(fiche 08)</i>	Pages 45- 46
	Fiches d'inscription «Cadres»	Page 47



Page 48



Responsable Régionale FORMATION - PUJOL Nathalie -



06.90.93.18.67



pujol974@hotmail.fr

Comité Régional de Gymnastique de Guadeloupe (CRGG)

Secrétaire du Comité Régional - Régine Launay -

(Paiement et suivis des formations)



05.90.20.47.43



gymguadeloupe@orange.fr



1.2

FORMATIONS. COMMENT ÇA MARCHE?

OBJECTIF DE FORMATION

A chaque formation correspond un objectif en termes de compétences pédagogiques et techniques. Les prérogatives du diplôme sont également mentionnées. Bien vérifier que la formation choisie correspond au stagiaire

CONTENUS DE FORMATION

A chaque diplôme correspond un contenu de formation sur les différents domaines abordés

DÉROULEMENT

L'organisation pédagogique (stages, journées, WE, ...) est détaillée, ainsi que le volume horaire global de formation sur les différentes fiches.

VALIDATION DE LA FORMATION

Les conditions de validation sont rappelées systématiquement aux stagiaires.

Les conditions d'inscription sont spécifiques à chaque formation.

ACCESSIBILITÉ

Etre licencié à la FFGYM pour la saison en cours lors de l'inscription. Avoir réglé son inscription Avoir l'âge et les prérequis.

DATES DE FORMATION

Elles sont données à titre indicatif. Pour des raisons exceptionnelles, elles pourront être modifiées. Les stagiaires en seront informés au préalable.

A chaque formation, les stagiaires reçoivent une convocation pour leur premier jour de stage.

LIEU DE FORMATION:

Défini en début de saison sur la fiche formation ou sur la convocation.

INSCRIPTION

Par fiche à renvoyer remplie et signée à gymguadeloupe@orange.fr *et copie à* pujol974@hotmail.fr toute fiche imcomplète sera refusée.

DATES LIMITES D'INSCRIPTION

Chaque formation comporte une date limite d'inscription. Merci d'être vigilant.

Tarifs

Paiement à réception de facture.

Par chèque : à établir à l'ordre du CRGG Par virement : Demander le R.I.B au CRGG

GLOSSAIRE:

FPC: Formation professionnelle continue

CQP: Certificat de Qualification Professionnelle

PSC1: Premier Secours Civiques de niv1

CPR: Centre de Perfectionnement Régional



REGLEMENT INTÉRIEUR DU CRGG LORS DES FORMATIONS

ARTICLE 1 : OBJET Le présent règlement définit les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline applicables aux participants à toute action de formation organisée par le CRGG. Le règlement intérieur de la structure d'accueil s'impose à tout stagiaire.

ARTICLE 2 : HYGIENE ET SECURITE Les stagiaires sont tenus de se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité applicables dans les locaux où se déroule la formation. Ils sont invités à lire les panneaux d'information.

ARTICLE 3 : CONSIGNES D'INCENDIE Les stagiaires sont tenus de prendre connaissance des consignes d'incendie et du plan de localisation des extincteurs et des issues de secours affichées dans les locaux accueillant la session de formation.

ARTICLE 4 : ACCIDENT Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident à la responsable de la Formation Régionale.

ARTICLE 5 : BOISSONS ALCOOLISEES ou tout autre substance illicites. Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse dans les locaux accueillant la session de formation ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisée ou autres substances illicites.

Article 6 : RESPONSABILITES Le CRGG décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux accueillant la session de formation. Le CRGG ne peut être tenu pour responsable des dommages corporels subis par les stagiaires pendant l'utilisation des locaux, lorsque ceux-ci ont participé de quelque manière que ce soit à leur réalisation.

ARTICLE 7 : DISCIPLINE Tout stagiaire doit respecter les règles générales et permanentes relatives à la discipline, établies dans le présent règlement. Il est notamment interdit de modifier les dispositifs de sécurité, fumer à l'intérieur des locaux, coller des tracts et de dégrader les murs et les équipements, pénétrer dans les locaux en tenue incorrecte ou indécente, pénétrer dans les locaux sans y avoir été autorisé, troubler le déroulement des cours, dégrader le matériel.

Article 8 : PRESENCE, ABSENCES ET RETARDS DES STAGIAIRES Les stagiaires signeront la feuille d'émargement par demi-journée. Tout stagiaire doit respecter les horaires établis par le CRGG. En cas d'absence ou de retard à la formation, les stagiaires doivent avertir le responsable de la formation. Les stagiaires ne peuvent s'absenter ou interrompre le suivi de leur formation. Il leur est interdit de quitter la formation sans autorisation. Toute absence devra être attestée par un certificat ou un justificatif acceptable par le CRGG.

ARTICLE 9 : ACCES A L'ORGANISME Seules les personnes convoquées par le CRGG pour assister à une formation sont autorisées à pénétrer dans les locaux, aux jours et heures dûment mentionnés.

Article 10 : SANCTIONS DISCIPLINAIRES Tout manquement délibéré aux règles mentionnées ci-dessus sera porté à la connaissance du responsable régional de la formation et du Président du Comité Régional qui jugeront de la situation et prendront les mesures nécessaires. Toute infraction au présent règlement peut donner lieu à l'expulsion immédiate des contrevenants, sans préjudice de la responsabilité qui pourra leur incomber. Ceux-ci pourront se voir refuser l'accès aux installations, soit temporairement, soit définitivement pour la session de formation à laquelle ils sont inscrits, et en cas de faute grave, l'interdiction de s'inscrire à toute session de formation organisée par le CRGG.



SE FORMER POUR ENCADRER EN CLUB

II.1 QUELLE FORMATION, POUR QUEL OBJECTIF?

En fonction de l'objectif poursuivi, différentes formations sont proposées :

- Formation continue : pour se perfectionner, lors des regroupements régionaux CPRP
- Formation diplômante : Pour obtenir un diplôme, une qualification
- Formations fédérales FFGYM

II.2 LES DIFFÉRENTS DIPLÔMES : Le diplôme fédéral :

- Permet de développer les compétences nécessaires à l'encadrement des disciplines gymniques ;
- Donne des équivalences dans les formations professionnelles ; permet d'obtenir des allègements dans les formations professionnelles.

II.3 LA FORMATION FÉDÉRALE:

Le CRGG organise pour cette saison les diplômes suivants :

- Aide Animateur Access Général
- Aide Animateur Access Général GR
- Aide Animateur Baby Gym
- Animateur Fédéral Baby Gym
- Animateur Fédéral dans une discipline (GAF, GR)
- Juge GAF niveau1
- Juge GAF niveau 2
- Juge GR niveau 1
- Juge GR niveau 2
- JugeGR niveau 3

Les formations fédérales se déroulent en alternance: Le stagiaire effectue un temps de formation, et un stage sous la responsabilité d'un tuteur dans son club. Le public support doit être en adéquation avec le diplôme préparé. Le livret de formation sert de lien entre le centre de formation, la structure d'alternance, le stagiaire et le tuteur. A chaque diplôme correspondent un volume horaire en centre de formation et un volume horaire minimum à faire dans sa structure d'alternance.

LES LIVRETS DE FORMATION

Le cadre en formation doit toujours être en possession de son livret. Il doit faire valider ses actions au fur et à mesure des formations et événements (stages, week-end, compétitions, etc...) par les différents responsables.

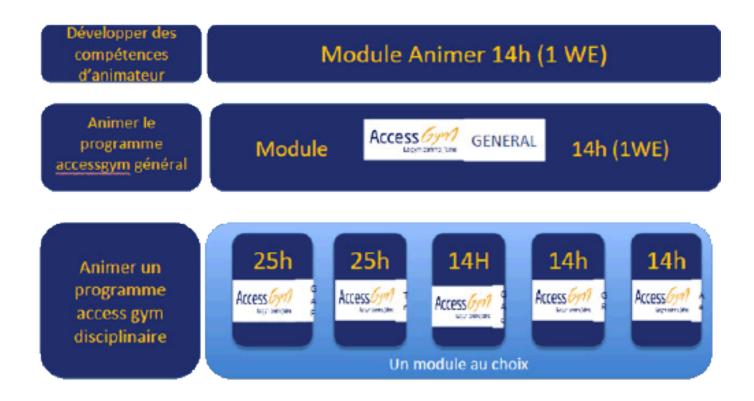
CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

Pour toutes nos formations fédérales, le stagiaire devra :

- Etre licencié à la FFGYM pour la saison en cours lors de l'inscription,
- Etre sous la responsabilité d'un tuteur lors de son stage d'application,
- Avoir réglé les droits d'inscription avant le début de sa formation,
- Satisfaire aux exigences spécifiques que requiert la formation choisie.



SCHÉMA GÉNÉRAL FÉDÉRAL : ANIMATEUR



NIVEAU DES GYMNASTES

Loisir, gymnastes débutants.

NIVEAU D'AUTONOMIE

Animateur responsable d'un groupe en autonomie.

DURÉE DU STAGE EN CLUB

Encadrement d'un groupe pendant la saison en cours.





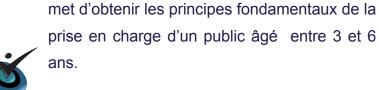
FICHE FORMATION N°01

ANIMATEUR

Comité Régional Guadeloupe

AIDE - ANIMATEUR Baby Gym (3 / 6 ans)





- * Les séances de Baby Gym
- * Préconisations fédérales vis-à-vis de ce public

La formation aide animateur Baby Gym per-

- * Prendre en compte la spécificité du public Baby Gym
- * Aider à animer et évaluer des séances de Baby Gym 3/6 ans





* Toutes les personnes qui ont un projet dans le domaine de l'animation de la Baby Gym et qui souhaitent acquerir une première expérience auprès d'un public âgé de 3 à 6 ans.



* Total : 7H

* Formation en centre: 7H







- * Etre âgé de 15 ans minimum (né en 2004)
- * Etre licencié FFGym





de la formation



- * Prendre en compte la spécificité du public Baby Gym
- * Aider à animer et évaluer des séances de Baby Gym 3/6 ans

NEORWALIONS



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Renvoyer la fiche d'inscription par mail à gymguadeloupe@orange.fr pujol974@hotmail.fr

Remplir l'autorisation parentale pour les mineurs (valable toute la durée de la formation)

CONDITIONSFinancières



COÛT TOTAL DE LA FORMATION

Tarif inscription:

25 € par candidat

MATÉRIEL

Se munir d'une clé usb

Repas

A la charge du stagiaire ou de sa structure

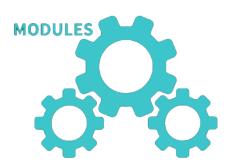




La formation sera maintenue à partir de 6 participants

Contenu	Date	Lieu	Date limite d'inscription	Nbre de places
Aide Animateur Baby Gym	2 février 2019	à définir	1 er novembre	20





1 ODULE ANIMER

De 14h réalisable en un weekend. Socle fondamental, il permet de donner les compétences nécessaires à une animation de qualité telles que communiquer, organiser, motiver. Validation du module : présence active lors de la formation et grille renseignée par le tuteur pendant l'encadrement en club sur les compétences d'animation.

2 ODULE ACCESS GÉNÉRAL

Ce module permet de donner les bases de l'approche pédagogique sur le programme Access gym général (acrobatie ou GR) tant sur l'organisation pédagogique, la planification que l'évaluation des gymnastes. Validation du module : présence active lors des 14h de formation et autoévaluation pendant l'encadrement en club sur les compétences d'animation.

NB:

le premier jour de la formation correspond à la formation aide-animateur. Les personnes qui l'ont déjà validé peuvent en être dispensées.

ODULE ACCESS GYM DISCIPLINAIRE OU MODULE BABY.

Le stagiaire choisit au moins un module spécifique. Celui-ci permet d'aborder l'apprentissage des éléments de base et la préparation à la participation à un événement (évaluation départementale, compétition de proximité). Validation du module : présence active lors de la formation et évaluation pendant le module par l'encadrement du stage sur les compétences d'animation.





de la formation



- * Présence effective en formation
- * Délivre le Diplôme d'Aide-Animateur avec allégement de la première journée de formation pour le diplôme Animateur.

NEORMATIONS

MODALITÉS D'INSCRIPTION



Renvoyer la fiche d'inscription par mail à gymguadeloupe@orange.fr pujol974@hotmail.fr

Remplir l'autorisation parentale pour les mineurs (valable toute la durée de la formation)

MATÉRIEL

Se munir d'une clé usb et d'une tenue sportive



REPAS

A la charge du stagiaire ou de sa strcuture

CONDITIONSFinancières

COÛT TOTAL DE LA FORMATION

Tarif inscription = 25 € par candidat

LA FORMATION SERA MAINTENUE À PARTIR DE 6 PARTICIPANTS

Vidéos disponibles sur le site de la Fédération (FFGYM)

Malette téléchargeable gratuitement sur le site de la

FFGYM

CALENDRIER



Contenu	Date	Lieu	Date limite d'inscription	Nbre de places
Aide Animateur Access Général GR	?	gymnase Gourdeliane		
Aide Animateur Access Général	7 mars 2019 10h00/18h00	?	1 er novembre	20





FICHE FORMATION N°02

AIDE ANIMATEUR

Comité Régional Guadeloupe



de la formation



- * Appréhender le programme Access Gym : Objectifs, orientations, philosophie
- * L'aide Animateur aide à l'encadrement sous la responsabilité d'un Animateur
- * Motiver les gyms à rester au club grâce aux progrès et au système d'évaluation
- * Sécurité du pratiquant

L'Access Gym Général et Général GR propose aux gymnastes du secteur Loisir, âgés de 6 à 9 ans, un programme de progression sur 10 niveaux. Il permet d'uniformiser la forme de travail dans les secteurs loisirs des clubs. Ces évaluations régulières permettent de développer la motivation chez le pratiquant. Outil indispensable pour unifier votre secteur loisir.

Concerné



* Toutes les personnes qui encadrent des groupes Débutants (Loisir, Ecole de Gym, Découvertes) âgés entre 6 et 9 ans ou toutes personnes qui aident sur ces groupes.



* Total: 7H

* Formation en centre: 7H

NSCRIPTION ... les conditions



- * Etre né en 2004 (avoir 15 ans dans l'année)
- * Etre licencié FFGym



FEDERATION FRANÇAISE 9 Y Y Y

FICHE FORMATION N°03

ANIMATEUR

Comité Régional Guadeloupe

ANIMATEUR
BABY-GYM
(15 mois - 6 ans)

OBJECTIFS de la formation



- Prendre en compte la spécificité du public Baby-Gym.
- * Préconisations fédérales de l'activité
- Construire, animer et évaluer des séances de Baby-Gym
- · Assurer la sécurité des pratiquants

La formation Baby-Gym est nécessaire pour bien encadrer et développer l'activité Baby-Gym. Ce public particulier demande des compétences et un savoir faire spécifique. Il concerne les enfants de 15 mois à 6 ans.

Utilisation du fichier Baby-Gym et des programmes Access gym général et Général GR (les 3 premiers niveaux)

PUBLICconcerné







Total = 39 H 00

Formation en centre 39 H 00

Stage en structure : Entraînement régulier d'un

groupe pendant la saison en cours.

Toutes les personnes qui ont un projet dans le domaine de l'animation de la baby-Gym et qui souhaitent acquérir une première expérience auprés d'un public âgé de 15 mois à 6 ans.

NSCRIPTION



> les conditions

- Etre né en 2001 et avant (avoir 18 ans en 2019)
- Etre licencié FFGym pour la saison en cours





Validation de la formation



- * Participer à la totalité de la formation
- * Satisfaire aux epreuves de l'examen : Construction de 5 séances et QCM (30 questions) Animation d'une partie de séance avec entretien (30'), en Centre de Formation
- * Posséder le PSC1 pour valider le diplôme

CONDITIONS Financières



COÛT TOTAL DE LA FORMATION

Tarif inscription = 250 € par candidat

NEORMATIONS



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Renvoyer la fiche d'inscription par mail à gymguadeloupe@orange.fr pujol974@hotmail.fr

MATÉRIEL

Se munir d'une clé usb et d'une tenue sportive

REPAS

A la charge du stagiaire ou de sa structure

La formation sera maintenue à partir de 6 participants.

Livret de formation Offert

Malette Baby-Gym comprise dans le prix de la formation





Contenu	Date	Lieu	Date limite d'inscription	Nbre de places
Module 1 Animer	24/25 novembre 2018	gymnase Gourdeliane	1 er novembre	20
Module 2	2/3 février 2019 et 23/24 février 2019	Gymnase Gourdeliane	1 er novembre	20



FICHE FORMATION N°04

ANIMATEUR

Comité Régional Guadeloupe







de la formation



- Etre capable de préparer en autonomie pédagogique, une séance d'animation en GR
- Animer et évaluer sur le programme Access Gym Général GR et Access Gym GR
- · Assurer la sécurité des pratiquants

Toutes les personnes qui ont un projet dans le domaine de l'animation et qui souhaitent acquérir une première expérience auprés d'un public âgé de 7 ans et plus en GR.

NSCRIPTION les conditions



- Etre né en 2004 et avant (avoir 15 ans en 2019)
- Etre licencié FFGym pour la saison en cours

VOLUME Horaires



- Total : 49H
- Formation en centre : 49H

Module Animer(14h)

Module Access Général GR (14h)

Module Access Gym GR (21h)

Stage en structure Entraînement régulier d'un groupe pendant la saison en cours.





NEORMATIONS



de la formation



- Participer à la totalité de la formation (3 modules)
- Satisfaire aux epreuves pratiques de l'examen : Evaluation lors du stage régional
- Posséder le PSC1 pour valider le diplôme

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Renvoyer la fiche d'inscription par mail à gymguadeloupe@orange.fr pujol974@hotmail.fr

Remplir l'autorisation parentale pour les mineurs (valable toute la durée de la formation)

MATÉRIEL

Se munir d'une clé usb et d'une tenue sportive

CONDITIONSFinancières



REPAS

A la charge du stagiaire ou de sa structure

COÛT TOTAL DE LA FORMATION

Tarif inscription:

250 € par candidat

La formation sera maintenue à partir de 6 participants.

Livret de formation Offert





Contenu	Date	Lieu	Date limite d'inscription	Nbre de places
Module 1 Animer	24 et 25 novembre 2018	Gymnase Gourdeliane	1 er novembre	20
Module 2	12 et 20 janvier 2019	Gymnase Gourdeliane	1 er novembre	20
Module 3	25 26 et 27 février 2019	Gymnase Gourdeliane	1 er novembre	20





FICHE FORMATION N°05

ANIMATEUR

Comité Régional Guadeloupe







de la formation



Toutes les personnes qui ont un projet dans le domaine de l'animation et qui souhaitent acquérir une première expérience auprés d'un public âgé de 7 ans et plus

- Etre capable de préparer en autonomie pédagogique, une séance d'animation en activités gymniques acrobatiques et en GAF.
- Animer et évaluer des séances de gymnastique Access GAF et apprentissage technique des éléments de base
- Assurer la sécurité des pratiquants





- Etre né en 2004 et avant (avoir 15 ans en 2019)
- Etre licencié FFGym pour la saison en cours



- Total : 49H
- Formation en centre : 49H
- Stage en structure Entraînement régulier d'un groupe pendant la saison en cours.





de la formation



- Participer à la totalité de la formation (3 modules)
- Satisfaire aux epreuves pratiques de l'examen : Evaluation lors du stage régional
- Posséder le PSC1 pour valider le diplôme

CONDITIONSFinancières



COÛT TOTAL DE LA FORMATION

Tarif inscription:

250 € par candidat

NEORMATIONS



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Renvoyer la fiche d'inscription par mail à gymguadeloupe@orange.fr pujol974@hotmail.fr

Remplir l'autorisation parentale pour les mineurs (valable toute la durée de la formation)

MATÉRIEL

Se munir d'une clé usb et d'une tenue sportive

REPAS

A la charge du stagiaire ou de sa structure

La formation sera maintenue à partir de 6 participants.

Livret de formation Offert

CALENDRIER



Contenu	Date	Lieu	Date limite d'inscription	Nbre de places
Module 1 Animer	24 et 25 novembre 2018	Gymnase Gourdeliane	1 er novembre	20
Module 2	7 et 8 mars 2019	?	1 er novembre	
Module 3	23 et 24 avril 2019	?	1 er novembre	



JUGE NIVEAU 1

RÈGLEMENTATION

Avoir 15 ans (2004) dans l'année civile de référence de la saison sportive Cette sasion 2005 autorisés

FORMATION

Sous la responsabilité de la région



RÈGLEMENTATION

Avoir 15 ans dans l'année civile de référence de la saison sportive

FORMATION

Sous la responsabilité de la région

Compétences Visées	Calculer la Note E : Identifier et évaluer les fautes générales et spécifiques aux agrès des programmes du secteur fédé- ral. Calculer la note D des pro- grammes du secteur fédéral.
Programmes Concernés	Programme Fédéral A pour rôle de jury D Programme Fédéral A pour rôle de jury E
Contenu de la Formation	Droits et devoirs du jury Méthode d'écriture des péné- lisations Reconnaissance sur vidéo et technique des éléments du programme fédéral Symbolique de base et sym- bolique des éléments du pro- gramme fédéral. Pratique de jugement.
TEMPS DE FORMATION CONSEILLÉ	15 heures min.

COMPÉTENCES VISÉES	Diriger un jury Juger l'exécution de tous pro- grammes : identifier et éva- luer les fautes générale et spécifiques aux agrès des programmes Fédéral, Perfor- mance et code FIG aménage. Calculer la note D du pro- gramme fédéral et du pro- gramme performance.
Programmes Concernés	Programme Performance pour rôle de jury D Tous les programmes pour rôle de jury E
Contenu de la Formation	Droits et devoirs du jury Symbolique : des éléments ABC + vitesse + perfectionnement technique : Renforcement des connaissances techniques. Re- connaissance sur vidéo des éléments du programme per- formance. Tableaux des fautes générales et spécifique du pro- gramme performance et code FIG aménagé. Evaluer la valeur artistique. Pratique de jugement.
Temps de Formation Conseillé	20 heures + 6 heures initiales pour ceux qui rentrent directement en N2.???





FICHE FORMATION N°07

JUGE

Comité Régional Guadeloupe

JUGE N 1
EXAMEN GAF



- PUBLIC concerné

Toutes les personnes qui souhaitent acquérir une compétence dans le domaine du jugement.

Nous conseillons aux cadres en formation de suivre la formation de juge

- Connaître la réglementation du Code de Pointage FFG et FIG
- Connaître les contenus des programmes compétitifs
- Maîtriser les procédures de jugement
 Note D et E des programmes FED A et B et Poussines





- Etre né en 2004 et 2005 (jury E) et avant (avoir 15 ans en 2019)
- Etre licencié FFGym pour la saison en cours



Total = 15H00 minimum



Validationde la formation

- V
- * Participer à la totalité de la formation, présence active en formation
- * Compétences évaluées au travers de l'examen Fédéral

CONDITIONS





COÛT TOTAL DE LA FORMATION + EXAMEN

Tarif inscription = 60 € par candidat





NEORWATIONS



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Renvoyer la fiche d'inscription par mail à gymguadeloupe@orange.fr pujol974@hotmail.fr

Remplir l'autorisation parentale pour les mineurs (valable toute la durée de la formation)

MATÉRIEL

Se munir d'une clé usb Brochure Technique Nationale Brochure Technique Régionale

REPAS

A la charge du stagiaire ou de sa structure

La formation sera maintenue à partir de 6 participants.

Livret de juge offert.

Contenu	Date	Lieu	Date limite d'inscription	Nbre de places
généralités programmes fédéraux pratique	12/13 janvier 2019	?	10 décembre 2018	20
EXAMEN	27 janvier 2019	?		





FICHE FORMATION N°08 JUGE

Comité Régional Guadeloupe





OBJECTIES de la formation



- •Connaître la réglementation du Code de Pointage FFG et FIG
- Connaître les contenus des programmes compétitifs libres FFG
- Maîtriser les procédures de jugement D et E
- * Mettre en application de Code de Pointage

Toutes les personnes qui souhaitent acquérir une compétence dans le domaine du jugement.

Nous conseillons aux cadres en formation de suivre la formation de juge

NSCRIPTION > les conditions



- Etre né en 2004 et avant (avoir 15 ans en 2019)
- Etre licencié FFGym pour la saison en cours



Total = 20H00 minimum + 6 H initiales pour ceux qui rentrent directement en Niveau2







MODALITÉS D'INSCRIPTION

Renvoyer la fiche d'inscription par mail à gymguadeloupe@orange.fr pujol974@hotmail.fr

Remplir l'autorisation parentale pour les mineurs (valable toute la durée de la formation)

Matériel

Se munir d'une clé usb
Brochure Technique Nationale
Brochure Technique Régionale
Code de pointage aménagé

REPAS

A la charge du stagiaire ou de sa structure

La formation sera maintenue à partir de 6 participants.

Walidation de la formation



- * Participer à la totalité de la formation, présence active en formation
- * Compétences évaluées au travers de l'examen Fédéral

CONDITIONSFinancières



COÛT TOTAL DE LA FORMATION + EXAMEN

Tarif inscription = 70 € par candidat





Contenu	Date	Lieu	Date limite d'inscription	Nbre de places
généralités programmes fédéraux pratique	26 / 27 janvier 2019	?	10 décembre 2018	20
code FFG pratique	16/17 février 2019	?		20
EXAMEN	17 février 2019	?		





FICHE D'INSCRIPTION 2018 / 2019

Formation de Cadres

Comité Régional Guadeloupe

INTITULE DE LA FORMATION:

	Aide - Animateur Baby 3/6 ans Aide - Animateur GAF/GR Animateur BABY 15 mois/6 ans		Animateur GAF Animateur GR Moniteur GAF/GR ??????	
Club:		N° licer	nce :	
NOM:		Prénon	1:	
Date de	naissance :			
Adresse	:			
Ville:		Code F	Postal :	
N° Tel :		@:		
	Le Candidat		Le Président	
	Date : Signature		Signature et cachet de l'association	





FICHE D'INSCRIPTION 2018 / 2019

Formation de juge GAF niv 1 & 2

Comité Régional Guadeloupe

	Niveau 1		Nive	au 2 🔛	
Club :			N° licence :		
NOM: ······			·· Prénom :		
Date de nais	ssance :				
A dragge .					
Adresse:					
Ville:			. Code Postal :		
N° Tel :			@:		
TARIFS:	Formations + Examen	Nive	eau 1	Nivea	
		60)€	70 €	
<u>OBLIGAT</u>		60)€	70 €	
Etre licenc	cié(e) pour la saison en cours.				
Etre licenc Être agé(e	cié(e) pour la saison en cours. e) de 15 ans (2004) dans l'anné				
Etre licence Être agé(e	cié(e) pour la saison en cours. e) de 15 ans (2004) dans l'anné	e civile de la fo	ormation, 2005 autori	sés pour N	iveau 1
Etre licence Être agé(e FORMAL Fiche d'insc	cié(e) pour la saison en cours. e) de 15 ans (2004) dans l'anné ITES : cription à remplir et à renvoyer par	e civile de la fo	ormation, 2005 autori	sés pour N	iveau 1
Etre licence Être agé(e FORMAL Fiche d'inso + Copie à p	cié(e) pour la saison en cours. e) de 15 ans (2004) dans l'anné ITES: cription à remplir et à renvoyer par bujo974@hotmail.fr	e civile de la fo mail à l'adresse	ormation, 2005 autori du comité régional à :	sés pour N	iveau 1
Etre licence Être agé(e FORMAL Fiche d'inso + Copie à p Joindre le re	cié(e) pour la saison en cours. e) de 15 ans (2004) dans l'anné ITES : cription à remplir et à renvoyer par	e civile de la fo mail à l'adresse	ormation, 2005 autori du comité régional à :	sés pour N	iveau 1
Etre licence Être agé(e FORMAL Fiche d'inso + Copie à p Joindre le re	cié(e) pour la saison en cours. e) de 15 ans (2004) dans l'anné LITES: cription à remplir et à renvoyer par pujo974@hotmail.fr èglement par chèque à l'ordre du 0	e civile de la fo mail à l'adresse	ormation, 2005 autori du comité régional à :	sés pour N	iveau 1
Etre licence Être agé(e FORMAL Fiche d'inso + Copie à p Joindre le re Tout dossie	cié(e) pour la saison en cours. e) de 15 ans (2004) dans l'anné LITES: cription à remplir et à renvoyer par pujo974@hotmail.fr èglement par chèque à l'ordre du 0	e civile de la fo mail à l'adresse	ormation, 2005 autori du comité régional à :	sés pour N gymguadek	iveau 1
Etre licence Être agé(e FORMAL Fiche d'insc + Copie à p Joindre le re Tout dossie	cié(e) pour la saison en cours. e) de 15 ans (2004) dans l'anné LITES: cription à remplir et à renvoyer par oujo974@hotmail.fr èglement par chèque à l'ordre du 6 er incorrect sera retourné.	e civile de la fo mail à l'adresse	ormation, 2005 autori du comité régional à : rement.	sés pour N gymguadek	iveau 1
Etre licence Être agé(e FORMAL Fiche d'inso + Copie à p Joindre le re Tout dossie	cié(e) pour la saison en cours. e) de 15 ans (2004) dans l'anné LTES: cription à remplir et à renvoyer par pujo974@hotmail.fr èglement par chèque à l'ordre du cer incorrect sera retourné.	e civile de la fo mail à l'adresse	ormation, 2005 autori du comité régional à : rement. Le Prési	sés pour N gymguadek	iveau 1 oupe@orange.fr
Etre licence Être agé(e FORMAL Fiche d'inso + Copie à p Joindre le re Tout dossie	cié(e) pour la saison en cours. e) de 15 ans (2004) dans l'anné LITES: cription à remplir et à renvoyer par pujo974@hotmail.fr èglement par chèque à l'ordre du 0 er incorrect sera retourné. Le Candidat Date:	e civile de la fo mail à l'adresse	ormation, 2005 autori du comité régional à : rement. Le Prési	sés pour N gymguadelo	iveau 1 oupe@orange.fr
Etre licence Être agé(e FORMAL Fiche d'inso + Copie à p Joindre le re Tout dossie	cié(e) pour la saison en cours. e) de 15 ans (2004) dans l'anné LITES: cription à remplir et à renvoyer par pujo974@hotmail.fr èglement par chèque à l'ordre du 0 er incorrect sera retourné. Le Candidat Date:	e civile de la fo mail à l'adresse	ormation, 2005 autori du comité régional à : rement. Le Prési	sés pour N gymguadelo	iveau 1 oupe@orange.fr



AUTAURISATION PARENTALE







AUTORISATION PARENTALE Autorisation sur mineur et suite à donner

Je soussigné/nous soussignés,				
Agissant en qualité de représentant/s légal/aux de l'enfant mineur :				
Nom Prénom :	Date de naissance :			
N° SS :	N° Lic FFGym :			
Club d'appartenance :				
ÉCRIRE I	EN MAJUSCULE			
Adresse mail du représentant légal :				
MUTUELLE				
Nom:	Téléphone :			
Adresse :				

Autorise / autorisons à participer, tout au long de la saison aux dites formations ou stages sur convocation du Comité de Gymnastique de Guadeloupe ainsi qu'à, le cas échéant, toutes activités touristiques, culturelles et sportives et de loisirs organisées par le Comité Régional dans le cadre de la dite formation ou stage, sous la responsabilité de cadres majeurs.

I/ En cas d'accident

Les responsables régionaux, s'efforcent de prévenir la famille dans les plus brefs délais.

J'accepte/nous acceptons que mon/notre enfant :

soit hospitalisé(e) en

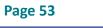
cas d'urgence et J'autorise/nous autorisons les responsables régionaux à prendre toutes les dispositions nécessaires à cet effet





Coodonnées des personnes à prévenir en cas d'accident :

N° de téléphone du domicile de	s parents :	
N° de téléphone du travail de la	mère :	N° de mobile :
N° de téléphone du travail du pè	ère :	N° de mobile :
Nom d'une personne susceptible	e de prévenir les parents rapide	ment :
son N° de mobile :		
Médecin traitant :		
Nom Prénom :		N° de tel :
Adresse :		
2/ Déplacements		
Monsieur et Madame	auto	orisent le responsable et les autres cadres
majeurs à transporter mon fils o	ou ma fille lors des déplacement	ts durant la dite formation ou le stage (ex
gymnase, restaurant)		
* Les appareils ou jeux vidéos ay	rant en plus une connexion inter	ection des mineurs : Ministère SJS.) rnet ne peuvent être utilisés dans le cadre onnexion de téléphone ordinaire sont ac-
* Les cigarettes et l'alcool sont p		le stage.
* Les horaires devront être resp * Il est interdit de sortir du gym responsable.	` '	lieu d'hébergement sans la permission du
Toute enfreinte à ces disp un retour immédiat au domicile.	•	appel auprès des parents et selon la gravité
En signant cette fiche, les	parents et stagiaires s'engagent	à respecter ces dispositions.
FAIT À	, LE	/
	SIGNATURE DU REPRÉSENTA	NT LÉGAL







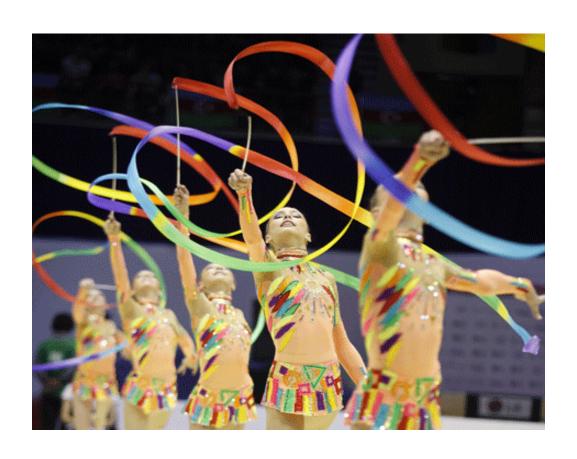
DROIT A L'IMAGE

_	
Je	soussigné, nous soussignés (Nom et prénom) :;;;;;;;;;;
Pc	OUR LES MINEURS
_	issant en qualité de représentant légal du ou de la licencié(e) mineur(e) : om et prénoms)
•	Est informé que des images pourront être prises lors de toutes les activités gymniques et sportives du club (entraînements, compétitions, diverses manifestations, etc.) sur lesquelles figureront mon enfant mineur ;
•	Est informé que ces images pourront faire l'objet d'une commercialisation (dans le cadre de la promotion de la gymnastique) ;
•	Autorise le club et le Comité Régional de Guadeloupe à utiliser ces images sur quelque support que ce soit (article de presse, tract, affichage hall et salle, document publicitaire, site Internet) pour cette saison sans contrepartie d'aucune sorte.
<u>Pc</u>	DUR LES MAJEURS
•	Est informé que des images pourront être prises lors de toutes les activités gymniques (entraînements, compétitions, diverses manifestations, etc.) sur lesquelles je pourrais figurer ;
•	Est informé que ces images pourront faire l'objet d'une commercialisation (dans le cadre de la promotion de la gymnastique) ;
•	Autorise le club et le Comité Régional de Guadeloupe à utiliser ces images sur quelque support que ce soit (article de presse, tract, affichage hall et salle, document publicitaire, site Internet) pour la saison
ما	soussigné/nous soussignés,
	issant en qualité de représentant/s légal/aux de l'enfant mineur, déclare avoir pris connaissance du droit
	'image et en accepter en tous points.
аі	mage et en accepter en tous points.
	FAIT À//
	SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé»



BROCHURE REGIONALE GUADELOUPE

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE





2018 - 2019

SOMMAIRE

CUNIACIS	
Comité régional	3
Commission technique GR	3
COMPETITIONS	
Généralités	4
Calendrier de la saison 2017-2018	7
Tableau de correspondance de niveaux de pratiques	8
Programmes Antilles-Guyane	10
SECTEUR JEUNESSE	
Access gym / Coupe formation	14
FORMATION	
Juges	15

CONTACTS

COMITE REGIONAL

Président : Mr Jean-Philippe SILMON

Agent de développement : Mme Nathalie PUJOL

C.R.G.G.

8/9 immeuble Lacroix, 97139 LES ABYMES

Tel / Fax : 05 90 20 47 43 Portable : 06 90 33 05 07

COMMISSION TECHNIQUE GR

Déléguée Technique Régionale	PRIAM Owen	Owenpriam.gr@gmail.com	06.96.81.92.01
Responsable des juges	CAPELLE Hélène MIMIFIR Sabrina (adjointe) CALODAT Yaël (adjointe)	leloune971@hotmail.com	06.90.56.18.09
Responsable jeunesse (CF-ACCESS)	PRIAM Owen ALTIS Célia (adjointe) CALODAT Yaël (adjointe)	Owenpriam.gr@gmail.com	06.96.81.92.01
Responsable de la formation de cadres	Nathalie PUJOL	pujol974@hotmail.fr	06.90.93.18.67
Responsable compétition	PRIAM Owen CAPELLE Gislène (adjointe)	owenpriam@gmail.com	06.96.81.92.01

Il est rappelé que la communication s'effectue de la manière suivante :

Du club vers la responsable concernée + copie au comité + copie à la déléguée technique.

COMPETITIONS

GENERALITES

1. LICENCE

Elle doit être prise en début de saison sportive.

Pour tout(e) gymnaste participant à une compétition, la licence doit être prise et validée au moins 10 jours avant la date limite des engagements. Vous ne pourrez pas engager une gymnaste si celle- ci n'est pas licenciée.

La licence avec photo sera contrôlée lors des compétitions individuelles et d'ensembles dès la départementale.

2. ENGAGEMENTS

Les responsables sont dans la nécessité de connaître rapidement les effectifs afin de pouvoir prévoir l'accueil des compétitions dans des conditions optimales.

Les engagements prévisionnels et engagements nominatifs sont à effectuer sur l'extranet fédéral. Attention, les engagements prévisionnels ne dispensent pas de l'engagement nominatif.

Les engagements en coupe formation sont à effectuer sur l'extranet fédéral selon la même procédure.

Ouverture des engagements sur l'extranet : Un mail d'information sera envoyé aux clubs par la Responsable Compétition

Fermeture des engagements sur l'extranet : 15 Septembre 2018 (individuel) et 21 décembre 2018 (CF et ensembles)

Règlement des engagements :

Le règlement des engagements devra parvenir au moins une semaine avant la date de la compétition. Le CRGG se réserve le droit d'interdire à une association l'accès aux engagements ultérieurs tant qu'elle n'a pas régularisé sa situation.

Modalités:

- Par chèque à l'ordre du CRGG
- Par virement (faire la demande au CRGG des coordonnées bancaires)

Droits d'engagements :

individuel	duo	ensemble	Coupe formation
8 euros	10 euros	15 euros	5 euros

Tout engagement reste dû et ne sera pas restitué même en cas de forfait pour raison médicale.

PROCEDURE ENGAGEMENTS ANTILLES-GUYANE: sur l'extranet fédéral

3. ORGANISATION

Le Comité Régional de Gymnastique est responsable de la mise en œuvre du championnat de Gymnastique Rythmique.

CANDIDATURES:

Un tirage au sort a été effectué en présence des responsables de clubs et l'organisation des compétitions est répartie de la façon suivante :

INDIVIDUEL:

14/10/2018 : Mozaïk Gym 18/11/2018 : Les Elles 09/12/2018 : Spirale Guadeloupe

ENSEMBLE:

24/03/2019 : Mozaïk Gym 14/04/2019 : Spirale Guadeloupe 12/05/2019 : Les Elles S

COUPE FORMATION:

17/02/2019: Les Elles Sportives 14/04/2019: Spirale Guadeloupe

CLUB ORGANISATEUR:

Le club organisateur doit respecter le cahier des charges des compétitions du Comité Régional de Gymnastique Guadeloupe.

Un exemplaire de son affiche où devront apparaître l'intitulé de la compétition, le lieu, les horaires, le prix de l'entrée, le kit logo obligatoire fourni par le CRG en début de saison. Les clubs sont libres de faire apparaître leurs partenaires, sponsors... en plus du kit logo.

Le club organisateur met en place le secrétariat, la vérification des licences et la vérification des engins. Seuls les membres désignés devront se trouver à ces postes. Un listing des gymnastes engagées sera envoyé par la responsable compétition.

Le club organisateur devra, dès que possible, informer le comité technique des horaires à disposition afin d'établir l'organigramme dans les meilleurs délais.(1 mois avant la date de la compétition si possible)

L'entrée est payante pour tous les spectateurs : 3 euros .

Le club organisateur se verra remettre par le CRGG des badges à remettre à l'entrée de la compétition pour les dirigeants, juges et entraîneurs : 6 pour les entraineurs, 6 pour les juges et 1 dirigeant. Une caution de 20 euros devra être déposée.

L'organisation de la compétition étant à la charge complète du club (location de salle, praticable, secrétariat....), les recettes de la buvette et des entrées reviennent au club organisateur.

4. RESULTATS ET QUALIFICATIONS

Les palmarès seront envoyés dans les 24h à la FFG qui les publiera dans son espace « résultats ». Les clubs pourront ainsi les consulter sur le site internet FFG.

Se référer à la brochure nationale pour les réclamations.

QUALIFICATIONS

INDIVIDUEL: Toutes les gymnastes sont qualifiées pour la compétition suivante.

Une compétition sélective pour les France sera organisée avec uniquement les catégories à finalité nationale. A l'issue de la régionale, seule la première gymnaste de chaque catégorie sera proposée à la FFG qui, en fonction des notes, établit les sélections en finale nationale.

Les clubs choisiront les individuelles qu'ils souhaitent envoyer aux Antilles-Guyane.

ENSEMBLE: Tous les ensembles sont qualifiés pour la compétition suivante.

Les clubs choisiront donc les ensembles qu'ils souhaitent envoyer aux Antilles-Guyane.

Une compétition régionale sélective pour les France sera organisée avec uniquement les catégories à finalité nationale. A l'issue de cette compétition, seule le premier ensemble de chaque catégorie sera proposé à la FFG qui, en fonction des notes, établit les sélections en finale nationale.

NB: Dans le cas où le club de la première place ne souhaite pas faire partir sa gymnaste ou son ensemble, la commission technique se réunira dans la semaine qui suit la compétition pour décider si la qualification peut revenir à la 2° place au regard des notes.

5. REGLEMENTATION MEDICALE:

En cas de blessure d'une gymnaste pour une compétition ou la coupe formation ; le certificat médical devra être envoyé dans un délai d'une semaine après la compétition au CRGG.

Le club est prié de prévenir le comité technique de son forfait avant la compétition et de faire la déclaration sur engagym.

6. REGLEMENTATION POUR LES GYMNASTES/JUGES/ENTRAINEURS

Les clubs doivent de se référer à la brochure nationale concernant la règlementation et les sanctions concernant les gymnastes, les juges et les entraineurs sur le plateau de compétition.

7. JUGEMENT:

Pour la tenue de juge, se référer à la brochure nationale.

Chaque juge doit être en possession de sa licence avec photo et son carnet de juge. Celui-ci devra être remis pour signature lors de la réunion de juges.

Selon la brochure nationale, les membres du secrétariat doivent impérativement être des juges. Toutefois, afin de ne pas monopoliser des juges déjà peu nombreux, nous précisons qu'en Guadeloupe les personnes chargées du secrétariat ne seront pas nécessairement des juges mais devront être autonomes sur l'utilisation du logiciel.

Les jurys seront envoyés au plus tard 10 jours avant la compétition avec le nom des juges convoqués et les juges clubs par niveau minimum.

Les clubs devront faire remonter à la responsable des juges toute absence de juges 3 jours avant la compétition sinon l'amende pour juge absent sera appliquée.

En cas d'absence, la responsable remplacera le juge absent par soit un juge du même club, soit un juge du même niveau et la modification sera annoncée lors de la réunion de juges.

TOUS les juges devront participer à la réunion de juges de leur rotation (sauf les gymnastes qui officient aussi en tant que juges).

NB :Il sera demandé à chaque club de fournir un minimum de trois juges officiant ou en formation à chaque compétition.

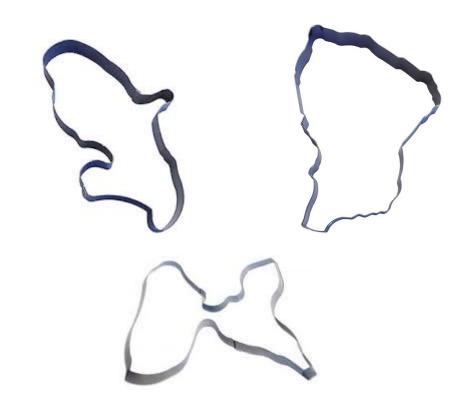
	(OCTOBRE 18	N	OVE	MBRE 18		DE	ECEMBRE 18		JAN	VIER 19	ı	EVI	RIER 19		М	ARS 19		Α	VRIL 19		N	IAI 19			JUIN 19
L	1		J	1		S	1		М	1		٧	1		٧	1		L	1		М	1		S	1	
М	2		v	2		D	2	AG indiv Guyane	М	2		s	2		s	2		М	2		J	2		D	2	
_								,						Examen												-
М	-		S	3		L	3		J	3		D		Juge 1 et 2	D	3		М	3		٧	3		L	3	
J	4		D	4		М	4		٧	4		L	4		L	4		J	4		S	4		М	4	
V	5		L	5		M			S	5		М	5		М	5		٧	5		D	5		М	5	
S	6	réunion info	М	6		J	6		D	6		М	6		М	6		S	6		L	6		J	6	
D	7	code obligatoire	М	7		٧	7		L	7		J	7		J	7		D	7		М	7		V	7	France ens
L	8		J	8		s	8		М	8		ν	8		v	8		L	8		М	8		S	8	France ens
								Région																		
			.,			_		Guadeloupe INDIV					_		_				•			•		,		F
M	t		٧	9		D	9	INDIV	М			S	9		S	9		M	9		J	9		D		France ens
M			S	10	Formation	L	10		J	10		D	10		D	10		M	10		٧	10			10	
J	11		D		Juge 3	М	11		٧	11			11		L	11		J	11		S	11		M	11	
V	12		L	12		М	12		S	12	Formation	М	12		М	12		٧	12		D	12	AG ens	М	12	
S	13		М	13		J	13		D	13	Juge 1 et 2	М	13		М	13		S	13		L	13		J	13	
		Départementale																		Inter ens + CF						
D	14	INDIV	M			V				14			14		J	14				étape 2	M			V		-
<u>L</u>	15		J	15		S	15			15			15		٧	15			15		IVI	15			15	
M	16		٧	16		D	16	Examen Juge 3	М	16		S	16		S	16					J	16		D	16	
М	17		S	17		L	17		J	17		D	17	CF étape 1	D	17		М	17		٧	17		L	17	
					Inter-																					
J	18		D	18	départ INDIV	М	18		v	18		L	18		L	18		ı	18		s	18		М	1Ω	
					III																					
V	19		L			М	19		S			М				19			19		D			М		
S	20			20		J	20		D	20	Juge 1 et 2		20					S	20		L	20			20	
D	21		M	21		V	21			21			21		J	21		D	21		M				21	
L	22		J	22 23		S	22 23			22 23			22 23		V S	22 23		L M	22		J	22 23		S D	22	
IVI	23		V	23		ט			IVI						3											
М	24		S	24	Formation	L	24		J	24			24		D	24	Départ ens	М	24		٧	24		L	24	
J	25		D	25	Juge 3	М	25		٧	25		L	25		L	25		J	25		S	25		М	25	
											France										_					
<u></u>	26		L	26		M	26		S	26		M	26		М	26		٧	26		D	26		М	26	
S	27		М	27		J	27		D	27	France INDIV	М	27		М	27		S	27		L	27		J	27	

GENERALITES TECHNIQUES

CORRESPONDANCE DES NIVEAUX DE PRATIQUES

		INDI	VIDUE	<u>:</u> L		ENSEMBLE/EQUIPE									
PERFORMANCE COMPETITION				PERFORMANCE				COMPETITION							
ľ	nationa	al		troph	ée	National					•	trophe	ée		
Α	В	С	FED	REG	GwadaGR	Équipe	В	С	esthé	Féd	Féd	Féd	REG	REG	
_ ^	Ь	C	FLD	ind	GwauaGN	1-2-3-4	ens	duo	estile	Α	В	С	duo	ens	

- ✓ Il est rappelé qu'une gymnaste ne peut s'engager que dans un seul programme individuel et un seul programme ensemble dans la saison sportive tout en respectant le tableau de correspondances de niveau de pratique. (Lecture horizontale)
- ✓ Le surclassement est uniquement valable pour les catégories d'âge (sauf pour les 7-9 ans qui ne peuvent pas être surclassées).
- ✓ Toute demande de dérogation devra parvenir au comité technique avant la date d'ouverture des engagements de la première compétition de la saison de la catégorie concernée.
- ✓ Comme indiquée par la FFG, les compositions d'équipe ne sont pas vérifiées lors de la saisie des engagements mais lors de la première compétition. Toute irrégularité entrainera les sanctions prévues par la brochure nationale.
- ✓ Les nombre de gymnastes indiqués correspond au nombre de gymnastes sur le praticable. Dès la première compétition, une équipe ou un ensemble peut engager 1 remplaçante : bien se référer à la brochure nationale (sinon disqualification)
- ✓ Une gymnaste engagée dans aucun ensemble ou équipe peut à tout moment de la saison intégrer une équipe ou un ensemble et un seul (en respectant les correspondances des niveaux de pratique).
- ✓ Une modification de composition d'un ensemble (un seul changement de nom) est autorisée à chaque étape de la saison (à un niveau de pratique équivalent). Ce changement doit obligatoirement être signalé à l'autorité concernée (responsable des juges et comité).
- ✓ Pour les 7-9 ans : la règlementation est spécifique (cf brochure nationale)



PROGRAMMES INTERREGIONAUX GR 2018 -2019

Antilles / Guyane

LES PROGRAMMES 7-9 ANS:

Ce Programme est dédié aux gymnastes nées en 2012-2011 et 2010. Les pré-requis et le contenu sont en lien avec la lettre FFgym GR 2018-2019 p 2.

		Programmes	7-9 ans			
		7 ans	8 ans	9 ans		
		2012	2011	2010		
Performance	Individuel régional		ML (voir brochure nationale)			
	Ensemble performance		Ballon			
Compétition	Ensemble fédéral		Cerceaux			

Les gymnastes engagées en individuel régional ne peuvent être engagées dans l'ensemble fédéral mais peuvent s'engager dans l'ensemble performance (respect des niveaux de pratique)

INDIVIDUEL REGIONAL 7-9 ans:

Saison: Première partie de saison (avec le championnat individuel)

Conditions d'engagements : Pour les 7-8 ans : présenter en parallèle la CF3 ou CF4 dans leurs intégralités pendant la saison ou avoir déjà validé l'un des deux niveaux

Pour les 9 ans : Avoir validé la CF3 ou CF4

Programmes et notations

- Musique de 1'15 à 1'30 (paroles autorisées)
- Le nombre de difficultés indiqué correspond au maximum présenté. Difficulté supplémentaire : -0,3pt

Temps 1'15 à 1'30	Engin	Contrat D	E	Total
7-9 ans	Main libre	6 diff de la liste 10-11 ans avec 2 sauts dont un en battement tendu, 2 équilibres (pied à plat autorisé), 2 rotations dont un pivot (voir brochure nationale)	Code FIG	

ENSEMBLE PERFORMANCE 7-9 ans (4 à 5 gyms) (seulement pour la Guadeloupe)

Saison: Deuxième partie de saison (avec le championnat ensemble)

Conditions d'engagements : Doit présenter en parallèle la CF2, CF3 ou CF4

Programmes et notations

- Musique libre : 1' à 1'30 paroles autorisées
- 1 pas de danse minimum : Absence d'un pas de danse : 0, 3 point
- 1 R max : -0.30 point par R supplémentaire
- 4 collaborations minimum : 0,3 pt par collabo manquante (cf exigences code FIG)
- Echange manquant: 0,3 point
- Les DC supplémentaires à 0,1 (sur les pas de danse, R) sont autorisées
- Les DC exigées doivent être isolés et simultanés.
- Des DC à 0,10 pourront être utilisées sur les Echanges, si elles sont différentes des DC isolées. Si une DC identique est utilisée, elle ne sera pas comptabilisée sur l'E.

Temps 1'15 à 1'30	Engin	Contrat D : Bonification de +0,2 par gymnaste en D pour la 5° gymnaste (D1/D2)	E	Total
7-9 ans	BALLON	3 DC (valeur non limité) 2 échanges D max: 5 points	Code FIG	17,00

ENSEMBLE FEDERAL 7-9 ans (4 à 7 gyms) (seulement pour la Guadeloupe)

Saison : Deuxième partie de saison (avec le championnat ensemble)

Conditions d'engagements : Doit présenter en parallèle la CF2, CF3 ou CF4

Programmes et notations :

- Musique libre : 1'15 à 1'30 paroles autorisées
 - R/CR /CRR/CRRR interdites : Pénalité de -0,3point par R CR CRR ou CRRR présentée
- Les DC doivent être présentés de manière isolée et simultanés
- Des DC à 0,10 pourront être utilisées sur les Echanges, si elles sont différentes des DC isolées. Si une DC identique est utilisée, elle ne sera pas comptabilisée sur l'E.
- Chaque groupe corporel doit être représenté au moins 1 fois : GC manquant (non présenté): 0,3 point
- 1 pas de danse minimum : <u>Absence d'un pas de danse : 0, 3 point</u>
- R interdits: -0.50 point par EDR
- 4 collaborations minimum : 0,3 pt par collabo manquante (cf exigences code FIG)
- Echange manquant: 0,3 point
- Les DC supplémentaires à 0,1 (sur les pas de danse) ne sont pas autorisées : 0,3 par DC supplémentaire

Temps 1' à 1'30	Engin	Contrat D : Bonification de +0,2 par gymnaste en D à partir de la 5° gymnaste (D1/D2)	E	Total
7-9 ans	CERCEAU	3 DC (valeur 0,1 max) 2 Echanges obligatoire par lancer D Max : 3points	CODE FIG	15,00

TROPHEE REGIONAL INDIVIDUEL

Saison

- Première partie de saison (avec le championnat individuel)

Programmes et notations

- Musique de 1' à 1'30 (paroles autorisées)
- Difficultés autorisées : 0,1 max et éléments corporels Difficulté interdite: -0,3 pt
- 1 R minimum (pas de max) : R manquante : 0,3pt
- 2 pas de danse minimum. Absence d'un pas de danse : 0,3 pt
- Chaque groupe corporel doit être représenté au moins 1 fois pour les catégories ayant 5 difficultés et au moins 2 fois pour les catégories au-delà de 5 difficultés.
 GC manquant : 0,3 pt
- Les gymnastes doivent présenter tous les groupes techniques fondamentaux : <u>chaque élément</u> <u>manquant : -0,3pt</u>
- Les totaux annoncés en D sont des notes maximum validées.
- Le nombre de difficultés indiqué correspond au maximum présenté. Difficulté supplémentaire : -0,3pt
- Les DC supplémentaires à 0,1 (sur les pas de danse, R, DE) ne sont pas autorisées : 0,3 par DC supplémentaire

Temps 1' à 1'30	Engin	Contrat D	E	Total
10-11 ans	CERCEAU	2 diff + 2 élém corp D max = 2.00	Code FIG	14.00
13 ans et -	CORDE	2 diffs + 2 élém corp D max = 2.50	Code FIG	14.50
15 ans et -	CERCEAU	2 diffs + 3 élém corp D max = 2.50	Code FIG	14.50
17 ans et -	BALLON	3 diffs + 2 élém corp D max = 3.00	Code FIG	15.00
18 ans et +	LIBRE	3 diffs + 3 élém corp D max = 3,00	Code FIG	15.00

TROPHEE REGIONAL DUO

Saison

- Deuxième partie de saison (avec les championnats des ensembles)

Programmes et notations

- Musique de 1'30 à 2'00 (paroles autorisées)
- Les totaux annoncés en D sont des notes maximum validées : Diff supplémentaire / manquant: 0,3 point
- Difficultés autorisées : 0,1 + liste trophée fédérale de lettre FFGYM Diff interdite : 0,3 point
- Chaque groupe corporel doit être représenté au moins 1 fois : GC manquant (non présenté): 0,3 point
- 1 pas de danse minimum : Absence d'un pas de danse : 0,3 point
- 1 R maximum, pas obligatoire : R supplémentaire : 0,3 point
- 4 Collaborations minimum. CR et CRR autorisées : Collabo manguante : 0,3 pt
- La valeur d'un échange de base est 0,2 auxquels on ajoute les critères avec difficulté OU critère de bonification) **Seul les échanges par grand ou moyen lancer sont comptabilisables Echange manquant : -0,30 point**
- Les échanges doivent être différents (pénalisés en artistique)
- Le travail collectif doit être varié (contraste, synchronisée, chorale, cascade ou canon) sinon pénalisé en artistique
- Les DC supplémentaires à 0,1 (sur les pas de danse, R) ne sont pas autorisées : 0,3 par DC supplémentaire
- Des DC à 0,10 pourront être utilisées (et comptabilisées) sur les Echanges, si elles sont différentes des DC isolées. Si une DC identique est utilisée, elle ne sera pas comptabilisée sur l'E.

Temps 1'30 à 2'00	Engin	Contrat D	E	total
10-11 ans	BALLON	2 échanges et 3 difficultés D MAX = 3.00	Code FIG	15.00
12 – 14 ans et moins	Cerceau/ Massues	2 échanges et 3 difficultés D MAX = 3.50	Code FIG	15.50
15 ans et +	Cerceau / Ruban	3 échanges et 3 difficultés D MAX = 4.00	Code FIG	16.00

TROPHEE REGIONAL ENSEMBLE

Composition des équipes

- 3 à 8 gymnastes pour les autres catégories (bonification de +0,2 par gymnaste en D à partir de la 5° gymnaste)

Programmes et notations :

- Enchaînement libre
- Musique libre (paroles autorisées) : 1'15 à 1'45
- Exécution/artistique code FIG sur 12 points
- R/CR /CRR/CRRR interdites : Pénalité de -0,3point par R CR CRR ou CRRR présentée

Particularités des programmes libres

- Les éléments corporels doivent être présentés de manière isolée (pas sur des échanges). Une bonification est toutefois possible pour un élément corporel (critère comme rotation) sous un échange mais il ne sera pas comptabilisé dans les éléments corporels.
- Chaque groupe corporel doit être représenté au moins 1 fois : GC manquant (non présenté): 0,3 point
- 1 pas de danse minimum : Absence d'un pas de danse : 0, 3 point
- R interdits : -0.30 point par R
- 4 collaborations minimum : 0,3 pt par collabo manquante (cf exigences code FIG)
- Echange manquant: 0,3 point
- Les DC supplémentaires à 0,1 (sur les pas de danse) ne sont pas autorisées : 0,3 par DC supplémentaire
- Les DC/EC exigés doivent être isolés et simultanés.
- Des DC à 0,10 pourront être utilisées (et comptabilisées) sur les Echanges, si elles sont différentes des DC isolées. Si une DC identique est utilisée, elle ne sera pas comptabilisée sur l'E.

PROGRAMME LIBRE				
Catégorie d'âge	Engin			
10-11 ans	Ballons	1 difficulté et 2 éléments corporels 1 échange (+bonification possible) : NOTE MAX D = 2.00 points	CODE FIG	14.00

PROGRAMMES LIBRES					
Catégorie d'âge	Engin	D Bonification de +0,2 par gymnaste en D à partir de la 5° gymnaste	E	Total	
13 ans et moins	Massues	1 difficulté et 2 éléments corporels 1 échange (+bonification possible) : NOTE MAX D = 2.50 points	CODE FIG	14.50	
15 ans et moins	Cerceaux	2 difficultés + 1 élément corporel 2 échanges (+ bonification possible) NOTE MAX D = 3,00 points	Code FIG	15.00	
Toutes Catégories	Ballons	3 difficultés et 1 élément corporel 2 échanges (+bonification possible) <u>NOTE MAX D = 3.50 points</u>	CODE FIG	15.50	

TROPHEE ANTILLES-GUYANE

Saison : deuxième partie de saison (avec le championnat ensemble)

Généralités

Cette catégorie s'adresse particulièrement aux gymnastes débutantes arrivant tardivement dans la saison ou débutant la gymnastique.

Les gymnastes du Trophée Antilles-Guyane participent aux Championnats des Ensembles (en deuxième partie de saison).

La finalité est inter-régionale donc ce programme est commun à la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane Les gymnastes engagées en Trophée Antilles-Guyane ne peuvent pas participer à d'autres compétitions dans la même saison, mais peuvent en parallèle présenter la Coupe Formation.

Contenu technique

- Musique avec paroles autorisées de 1' à 1'30
- Pas de fiche D
- Difficultés interdites, éléments corporels uniquement à sélectionner parmi la liste jointe : <u>Diffiulté interdite</u> ou élément supplémentaire : -0,5pt
- R interdite : R: 0,5pt
- DE autorisée non valorisée
- Une combinaison de pas de danse minimum : Absence d'un pas de danse : 0,3pt
- Chaque groupe corporel doit être représenté au moins 1 fois : GC manquant : 0,3 pt
- Les totaux annoncés en D sont des notes maximum validées.
- Le nombre d'éléments indiqué correspond au maximum présenté : Difficulté supplémentaire : -0,5pt

Temps 1' à 1'30	Engin	Contrat D	E	Total
10-11 ans	Ballon	3 éléments. D MAX = 1.50 point	CODE FIG	13.50
12-13 ans	Massues	4 éléments D MAX = 2.00 point	CODE FIG	14.00
14-15 ans	Cerceau	5 éléments D MAX = 2.50 point	CODE FIG	14.50
16 ans et +	Ruuban	5 éléments D MAX = 3.00 point	CODE FIG	15.00

LISTE DES ELEMENTS CORPORELS

	Saut de chat E29 (vert)	Valeur: 0.10pt	
Sauts	Un pas enjambé 45° E33 (vert)	Valeur: 0.20pt	
	Saut vertical ½ tour	Valeur: 0.20pt	
	Pivot en-dedans retiré genou ½ tour E21(bleu)	Valeur: 0.10pt	
Pivots	Pas de patinette E16 (bleu)	Valeur: 0.20pt	
	Pivot en dedans retiré au jarret 1 tour	Valeur: 0.20pt	
Equilibras	Première ½ plié coupé E 13 (vert)	Valeur: 0.10pt	
Equilibres	Arabesque fermé sur ½ pointe A15	Valeur: 0.20pt	

SECTEUR JEUNESSE

L'ACCESS GYM:

Les programmes Access Gym sont :

- non compétitifs
- d'animation qui se veulent attractifs avec une approche pédagogique dynamique et progressive et une formalisation des progrès par paliers successifs.
- des programmes « clé en main » prêt à l'emploi avec des solutions adaptées et adaptables. Ils visent à aider les animateurs/entraîneurs dans la conception de leurs séances, en leur proposant des outils adaptés : fiches techniques, photos, vidéos, musiques et des idées d'ateliers développant leur imagination et leur capacité de création, planification....

Les différents documents sont téléchargeables dans votre espace extranet.

C'est, entre autres, une très bonne préparation au programme de coupe formation.

Nous ne pouvons que vous encourager à utiliser cet outil dans vos clubs pour les loisirs, les poussines, les débutantes

Un regroupement sera organisé dans l'année : les informations vous seront données ultérieurement

LA COUPE FORMATION:

La coupe formation représente la formation de base en gymnastique rythmique et s'adresse particulièrement aux gymnastes de 7 à 11 ans.

CAS DE RATTRAPAGES :

- Absence pour motif médical avec un justificatif du médecin
- Absence pour raison scolaire (sorties, classe de découverte...) avec justificatif de l'établissement scolaire

Les justificatifs sont à envoyer à la responsable jeunesse dans un délai d'une semaine après la compétition.

Les engagements devront être faits sur l'extranet.

Les clubs qui souhaitent imprimer les livrets de CF pour leur gymnaste pourront les faire signer par la responsable jeunesse après les avoir remplis.

LA COUPE FORMATION 1

La validation de la coupe formation niveau 1 est validée au niveau des clubs (brochure nationale)

ÉTAPE 1 Fin 1 ^{er} trimestre ou début 2 ^{ème} trimestre					
	MESURES MORPHO.	PRÉPARATION PHYSIQUE	PRÉPARATION CORPORELLE	PRÉPARATION AUX ENGINS	
CF2		6 Tests Physiques	Le ML Enchaînement libre, avec 8 éléments imposés au niveau national	L'engin « Programmé » Enchaînement libre, avec 5 éléments du répertoire	
CF3		9 Tests Physiques	Le ML Enchaînement imposé au niveau national	L'engin « Programmé » Enchaînement imposé au niveau national	
CF4	1/Taille debout 2/Taille assise 3/Poids	13 Tests Physiques			

ENGIN PROGRAMME CF2
Ballon

ENGIN PROGRAMME CF3
Imposé corde

ÉTAPE 2 3ªme trimestre					
	MESURES MORPHO.	PRÉPARATION PHYSIQUE	PRÉPARATION CORPORELLE	PRÉPARATION AUX ENGINS	
CF2			Le ML Enchaînement libre, avec 8 éléments imposés au niveau national	L'engin « Surprise » Séquence apprise sur place ou quelques jours avant, avec 3 éléments du répertoire	
CF3			Le ML Enchaînement imposé au niveau national.	L'engin « Surprise » Enchaînement imposé au niveau national	
CF4			Le ML Enchaînement libre + L'IMPROVISATION	3 Engins « programmés » Enchaînements imposés au niveau national	

FORMATION DE CADRES

Se référer à la brochure générale

FORMATION DE JUGES

COLLOQUE NATIONAL DES FORMATEURS DE JUGES (pour information)

30 Septembre 2018.

Réunion d'information du nouveau (obligatoire)

Le 6 ou 7 Octobre 2018 Lieu et horaires à préciser.

Formation juge niveau 3

Samedis 10 et 24 Novembre 2018 Dimanches 11 et 25 Novembre 2018 Examen le 16 Décembre 2018

Formation juge niveau 1 et 2

Samedis 12 et 19 Janvier 2019 Dimanches 13 et 20 Janvier 2019 Examen le 03 Février 2019

Formation et juge niveau 4

A préciser

Les juges en formation mineurs devront remplir et apporter l'autorisation parentale à la responsable de formation dès le premier jour de formation sans quoi ils ne pourront être acceptés.